ESTIMATES

Office of the Auditor General of Canada

2003-2004
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before March 31 and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2003.

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.communication.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2004-III-55
ISBN: 0-660-62226-2

Office of the Auditor General of Canada

2003-04 Estimates

Report on Plans and Priorities

Approved

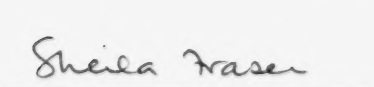

Sheila Fraser, FCA
Auditor General of Canada

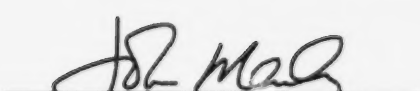

Honourable John Manley, P.C., MP
Minister of Finance

For more information contact:

Communications

Office of the Auditor General of Canada
240 Sparks Street
Ottawa, Ontario
Canada, K1A 0G6

Telephone: (613) 995-3708 or 1-888-761-5953
Fax: (613) 957-0474
E-mail: Communications@oag-bvg.gc.ca
Web site: www.oag-bvg.gc.ca

103-04508/

Table of Contents

Section I - Messages 1
- Message from the Auditor General 1
- Management representation 3

Section II - Raison d'être 5
- Our vision 5
- Our values 5

Section III - Planning Overview 7
- Enabling legislation 7
- Business line: legislative auditing 7
- Strategic issues 8
  - Auditor's role and independence 8
  - Funding mechanism 8
- External risks and challenges 9

Section IV - Plans and Priorities 11
- Strategic outcome 11
- Plans and priorities 11
  1. Report more effectively 13
  2. Advance the Auditor General's five focus areas 17
  3. Reinvest in our audit practices 18
  4. Provide a better place to work 19
  5. Operate more efficiently 20
- Key partners and relationships 20

Section V - Organization 23
- Accountability and business line 23
- Planned spending 24

Section VI - Annexes 25
- Annex 1: Summary of transfer payments 25
- Annex 2: Source of respendable and non-respendable revenue 25
- Annex 3: Net cost of program for 2003-04 26
- Annex 4: Results chain 27
- Web Site References 28

29

Section I - Messages

Message from the Auditor General

Sheila Fraser
Auditor General of Canada

Photo by Michael Bedford

I am pleased to present the 2003–04 Report on Plans and Priorities for the Office of the Auditor General of Canada.

I am often called the government's "watchdog," but in fact, it is Parliament's role to keep watch over government.

The mandate of the Auditor General is to audit government operations and to provide information that helps Parliament hold the government and its departments and agencies to account for their stewardship of public funds, their management of public assets, and their exercise of public authority. The Office alerts parliamentarians to significant issues in the way federal public policy is managed.

Our value-for-money audits identify ways to help the government improve its economy, efficiency, effectiveness, and environmental performance. The fact that we find room for improvement does not always mean that the government is doing its work poorly, simply that it can do it better.

To be accountable to Parliament and Canadians, the processes of the federal government must be transparent, and so, too, must be the auditing of government. To do our work properly, we have to be credible; to be credible, we have to be independent.

As the auditor of the federal government, I believe that the mechanisms in place to ensure the independence of my Office are, on the whole, quite solid. At the same time, I believe—as did my predecessor, Denis Desautels—that we must actively protect the Office's independence.

We move into 2003–04 with a new strategic plan solidly in place that outlines a vision, a set of values, and five focus areas that guide our work. All of these are summarized in the pages of this report.

In 2003–04, we will continue to place considerable emphasis on maintaining and improving the quality of our work. In 2001–02, we began to make a significant investment in modernizing our financial audit practice by introducing new methodology, new teamwork practices, and new computer tools. Preparation and training continued throughout 2002 and into 2003, and we expect our improved methodology to be in daily use and to bear fruit in 2003–04.

In 2003, we will be planning for an external review of our value-for-money audit practice. This review will provide us with independent assurance that the Office conducts value-for-

money audits in accordance with applicable legislative requirements, professional standards, and Office policies.

This independent assurance will give us valuable input as we work to improve our audit practice. It will also be useful to those who, like the House of Commons' Standing Committee on Public Accounts, have expressed interest in our processes and the quality of the work we produce.

In 2003–04, we will also continue to improve the quality of our workplace, recognizing that our people are at the heart of our effectiveness and our achievements. In 2002–03 we conducted a survey of employee satisfaction, which identified areas for improvement. In 2003–04, we will review recommendations for change made by an employee committee and move forward with needed actions.

All of these projects, combined with our financial and value-for-money audit products, result in an ambitious work plan for 2003–04. But I am confident that it can be realized, thanks to the dedicated men and women whose efforts underpin the continuing excellence of our Office.

In 2003, the Office will mark the 125th anniversary of the appointment of the first independent Auditor General of Canada, which took effect on August 1, 1878. We will be holding two special events to celebrate our accomplishments with current and former employees, representatives from other legislative audit offices and parliamentarians. We will also remind the Canadian public about our role in helping Parliament hold the government to account.

What we do and how we do it has changed a great deal in 125 years, but one fact remains as true today as it was then—Parliament has the right to require that the government keep it fully informed and to count on the Auditor General for assurance that the information it is given is reliable.

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA
Auditor General of Canada

18 February 2003

Management representation

I submit, for tabling in Parliament, the 2003–04 Report on Plans and Priorities (RPP) for the Office of the Auditor General of Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles and disclosure requirements contained in the Guide to the preparation of the 2003-2004 Report on Plans and Priorities:

- It accurately portrays the Office's plans and priorities;
- The planned spending information in this document is consistent with the directions provided in the Minister of Finance's Budget and by Treasury Board Secretariat;
- It is comprehensive and accurate; and
- It is based on sound underlying Office information and management systems.

The reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

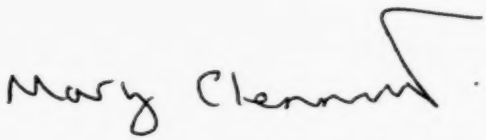

Mary Clennett, CA
Senior Financial Officer

18 February 2003

Section II - Raison d'être

Our vision

An independent audit office serving Parliament and the well-being of Canadians, widely respected for the quality and impact of our work.

We promote

- accountable government,
- an ethical and effective public service,
- good governance,
- sustainable development, and
- the protection of Canada's legacy and heritage.

We do this by

- conducting independent audits and studies that provide objective information, advice, and assurance to Parliament, government, and Canadians;
- working collaboratively with legislative auditors, federal and territorial governments, and professional organizations; and
- providing a respectful workplace in which our diverse workforce can strive for excellence and realize their full career potential.

Our values

We also have six values that define how we conduct our work and ourselves:

Serving the public interest

Independence and objectivity

Commitment to excellence

Respectful workplace

Trust and integrity

Leading by example

Section III - Planning Overview

Enabling legislation

The *Auditor General Act*, the *Financial Administration Act*, and other acts and orders-in-council set out the duties of the Auditor General and of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development. These duties relate to legislative auditing and monitoring of federal departments and agencies, Crown corporations, territorial governments, and other entities that include internationa, organizations.

The Office is different from departments and agencies in that it is independent from the government and reports directly to Parliament. Our independence is assured by a broad legislative mandate, freedom from certain government controls over our spending and staffing, and a 10–year mandate for the Auditor General.

Business line: legislative auditing

The objective of the one business line of the Office is to provide audit and other appropriate information for use by Parliament and territorial legislatures in their scrutiny of government programs, financial activities, and environmental and sustainable development matters. The Auditor General provides Parliament, the government, and Canadians with answers to the following questions:

Components of legislative auditing[1]	**Questions**
Value-for-money audits of departments and agencies	Are department and agency programs run economically and efficiently, and with due regard to their environmental effects? Does the government have the means to measure the effectiveness of its programs? Is legislation complied with and the public purse protected?
Financial audit of the Financial Statements of the Government of Canada	Is the government presenting fairly its overall financial situation in accordance with applicable policies?
Financial audits of Crown corporations, territories and other entities	Are Crown corporations, territories and other entities presenting their financial information fairly in accordance with applicable standards? Are they complying with legislative authorities?
Special examinations of Crown corporations	Do systems and practices of Crown corporations provide reasonable assurance that assets are safeguarded, resources are managed economically and efficiently, and operations are carried out effectively?
Environmental and sustainable development monitoring activities	To what extent did departments and agencies meet the objectives and implement the plans set out in their sustainable development strategies? Are ministers responding as required to environmental petitions?
Assessments of agency performance reports	Are agencies presenting their performance information fairly and in a reliable way?

[1] These components are explained in more detail in sections 5, 6, 7 and 23 of the *Auditor General Act* and Part X of the *Financial Administration Act*. In all our work, we also consider compliance with authorities.

Strategic issues

Auditor's role and independence

Recent financial scandals in private sector companies have raised a number of questions about the auditor's role and independence. As the auditor of the federal government, there are mechanisms in place to ensure the independence of the Office:

- The Auditor General is appointed for a 10-year term that is not renewable.
- The Auditor General's conclusions are directly presented to Parliament.
- The Auditor General is accountable to Parliament, not to the government of the day.
- The Auditor General can ask the government for any information she needs to carry out the Office's mandate.
- The Office does not depend on receiving fees for its services from departments, agencies, and Crown corporations that it audits. Rather, the Office is funded by Parliament.

Funding mechanism

The appropriate level of funding for the Office must be determined in an objective manner that is not influenced by those we audit. The existing process for arriving at our funding level is not sufficiently independent and impartial to ensure that our budget is appropriate for meeting Parliament's expectations.

We are discussing alternative funding mechanisms with the Treasury Board Secretariat for determining future years' funding of the Office's requirements. At present, like almost all federal departments and agencies, we negotiate our budget with representatives of the Treasury Board Secretariat. So far, this has not caused a problem; but as a matter of principle, we believe that this situation should be corrected so there is no possibility of influence, real or perceived. Such a process should establish a balance between the independence of the Auditor General and the rightful challenge to our expenditure of public funds.

External risks and challenges

The context for our strategic planning framework is provided by our risk management analysis. The Office has identified a number of external business risks and has taken them into account when developing our plans and priorities as detailed in Section IV.

External business risks, impact on work, and strategies

Risks	Impacts	Strategies
Erosion of parliamentary control - The government is creating organizations with new governance arrangements and accountability structures that may limit the nature and extent of Parliamentary control.	Large sums of money are moving into organizations with inadequate accountability mechanisms.	We will continue to make our views on the risk of decreased accountability for public funds known to Parliament and government officials.
Decentralization of government accounting - The government's introduction of its financial information strategy, including full-accrual accounting on a decentralized basis, has created enormous implementation challenges for departments and agencies.	The audit effort required to assess the implementation of the strategy has increased significantly. We will be required to assess the departments' control environment. In addition, we may be called upon to audit the financial statements of individual departments.	We have studied the impact of auditing departmental financial statements and have acquired new methodology and tools to audit more effectively. We will assess the effect on our resources if we are asked to audit departmental financial statements.
Technology change - Technology changes in the environment in which we audit are rapid and ongoing. The government is committed to improving program delivery by means of the Internet, such as Government Online. As well, departmental management systems are increasingly sophisticated.	These changes are affecting how and in what form we acquire data and information from departments and agencies, as well as the technology and tools we use to audit them efficiently and effectively.	We have acquired and are implementing new technology and electronic tools to increase information and knowledge sharing and to make our work more efficient and effective.

Section IV - Plans and Priorities

Strategic outcome

> We contribute to better managed government programs and better accountability to Parliament and the public.

The horizontal results and strategic outcomes which can be attributed to our work and that of other federal organizations are:

- Public has confidence in government institutions.
- Good governance and an accountable government.
- There is progress toward sustainable development.
- Programs are effective and efficient.
- Departments report to Parliament on their performance with credible financial and non-financial information.

Plans and priorities

Our strategic plan sets out the overall plans and priorities for the Office to manage our key internal business risks. We have expressed these internal business risks as strategic challenges that we must achieve in one to two years. Our five strategic challenges are:

1. report more effectively,
2. advance our five focus areas,
3. reinvest in our audit practices,
4. provide a better place to work, and
5. operate more efficiently.

These challenges encompass how we plan, conduct and report our work, including the methodology and tools that we employ. They also cover many important aspects affecting our people and our workplace. Successfully meeting these challenges will better align our practices and behaviours with our vision and values. It will provide the foundation we need to move forward.

OAG Strategic Planning and Results Framework

The information presented in this year's Report on Plans and Priorities reflects the new strategic plan for the Auditor General of Canada, which was adopted in June 2002. We have now integrated our new strategic planning framework with our results chain (see Annex 4).

Our vision	An independent audit office serving Parliament and the well-being of Canadians, widely respected for the quality and impact of our work.
Horizontal results and strategic outcomes	We contribute to better managed government programs and better accountability to Parliament and the public.
Our clients and stakeholders	Federal and territorial departments, agencies, and Crown corporations Parliament and territorial legislatures The Canadian public
Client outcomes (immediate and intermediate outcomes)	Audits and studies are relevant to and result in a better informed Parliament, our client Audits and studies are relevant to federal departments, agencies, and Crown corporations, our stakeholders Clients and stakeholders are engaged in the audit process Support for our role and our work is maintained Audits and studies result in a better informed media and public
What our work plan includes for 2003-04	Value-for-money audits including environmental audits Audits of sustainable development strategies Financial audit of Summary Financial Statements of the Government of Canada Financial audits of Crown corporations, territorial governments and other organizations Special examinations of Crown corporations Assessments of agency performance reports Parliamentary hearings and briefings
Leadership and modern management (strategic challenges)	The Office of the Auditor General of Canada is seen as an employer of choice and is continuously improving its ability to better serve Parliament. Report more effectively Advance our five focus areas Reinvest in our audit practices Provide a better place to work Operate more efficiently
Resources	Total cost of operations: $74.3 million including 560 full-time equivalent employees

1. Report more effectively

Expected results for Parliament. Parliament is our primary client. Our interaction with individual parliamentarians and committees provides the opportunity to ensure that we are relevant to our client. A responsive relationship with Parliament is integral to our ability in recommending improvements in public administration. The success of the relationship depends on our ability to maintain frank and open dialogue. The Standing Committee on Public Accounts plays, in particular, a key role in relation to the ongoing activities of the Office.

We assist and support Parliament with its work of authorizing and overseeing government spending and operations. We pursue work in the areas of financial and performance reporting, accountability, and compliance with governing authorities. As well, we work closely with parliamentary committees to assist them in carrying out their work.

As is shown in our results chain (see Annex 4), the nature and quality of our work contributes, in the short-term, to the following outcomes

- parliamentary committees are engaged in hearings or briefings on issues reported,
- parliamentarians have an increased confidence in information and systems, and
- parliamentarians perceive the information and the audit process as useful.

And, in the medium-term, to see that

- parliamentarians consider accountability, value-for-money, compliance with authorities, and environmental and sustainable development consequences in their legislative and oversight work; and
- parliamentary committees endorse our recommendations.

Engaging Parliament. Parliamentary hearings indicate that parliamentarians are interested in seeking resolution of the issues reported. In recent years, roughly 70 percent of our value-for-money audits have been the subject of parliamentary committee hearings.

Value-for-money audits reviewed by parliamentary committees

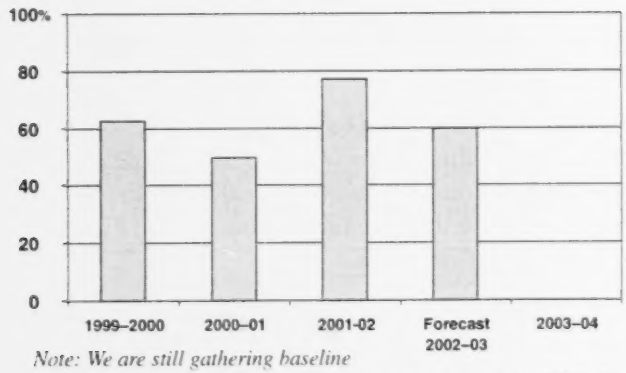

Note: We are still gathering baseline information for this indicator and have not set a target for 2003–04.

Being useful to Parliament. In serving Parliament, we believe that it is important to seek feedback from its members. In 2001–02, we conducted a survey of parliamentarians, including those on the Standing Committee on Public Accounts and the Standing Committee on Environment and Sustainable Development. We asked them about their understanding of our Office, our credibility, our performance, and issues that they would like the Auditor General to address in the coming years. Results provided positive indications of the relevance of our work and highlighted areas for improvement. The next survey is planned for 2003–04.

Acting on the survey results, we will enhance our dialogue with all parliamentarians and, in particular, with those serving on the Standing Committee on Public Accounts and the Standing Committee in Environment and Sustainable Development. We will also develop communications strategies to increase awareness of the role of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development.

Senators, Members of Parliament, and particularly members of the Standing Committee on Public Accounts, have told us they want a more thorough follow-up of departments' progress in implementing our recommendations on key issues. From routinely reporting on all previous recommendations two years after the original audit, we have moved to a focus on the issues that are most significant—those that are systemic, timely, still relevant, carry higher risk, and in our view are of interest to parliamentarians. The status report tabled in fall 2002 marked the first step toward using this approach. Our second status report will be tabled in May 2003.

Parliamentarians agreeing that the Office had a positive impact on their committee work (survey done every two years)

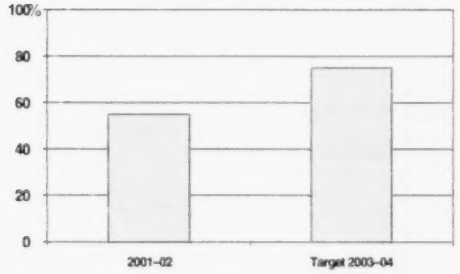

Members of the Committee on Environment and Sustainable Development agreeing that findings of the Commissioner had a positive influence on their work (survey done every two years)

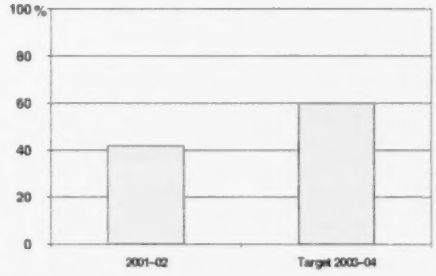

The endorsement of our recommendations by the Standing Committee on Public Accounts is another indicator of the quality of our work. In order to determine the level of endorsement of our value-for-money audits, we calculate the percentage of audit recommendations reviewed by the Standing Committee on Public Accounts and endorsed in its reports to the House of Commons.

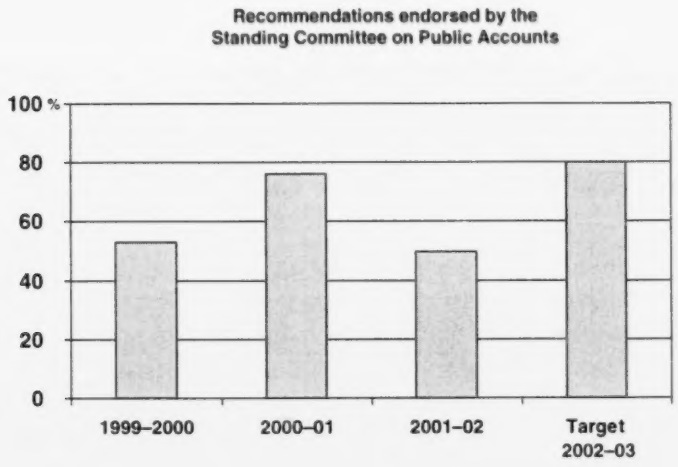

Expected results for federal organizations. As our results chain (see Annex 4) illustrates, we are aware of the importance of delivering audit reports that contain high quality information and that add value. In order to determine how well we perform, we must measure whether, in the short term

- management, audit committees, and boards of directors engage in understanding audit reports and follow-up on issues reported;
- clients and stakeholders perceive information and the audit process as useful; and
- organizations we audit accept our findings and recommendations.

In the medium-term, we must also encourage

- organizations that we audit to implement our recommendations and use best practices, and
- organizations that we audit to integrate the environment and sustainable development into decision-making.

Being useful to federal organizations. The Office conducts a survey of the senior management of Crown corporations and federal agencies that require an annual financial audit (Canadian Food Inspection Agency, Canada Customs and Revenue Agency, and Parks Canada) as well as international organizations that we audit (International Civil Aviation Organization and UNESCO). We ask them questions about the usefulness of the financial audit information and the quality of our audit process. This survey of chief financial officers and chairs of audit committees is conducted every two years. The next one is planned for 2003 and will also include departmental officials involved in preparing the government's Summary Financial Statements. We hope to maintain the same high level of satisfaction in 2003 that we have achieved in recent years.

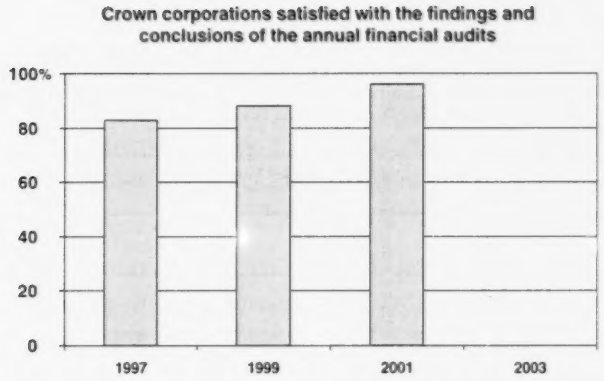

In addition, we survey Crown corporations at the end of each special examination about the audit process and usefulness and quality of information provided to senior management and the board of directors. Each Crown corporation is surveyed once every five years, which is the usual length of a special examination cycle.

In 2003–04, the Office will conduct a survey of officials whose departments have been the subject of a VFM audit in the past year. The survey will provide important feedback on our VFM audit approach and process and on the recommendations that these officials are expected to act on.

Implementing our recommendations. Our recommendations are intended to address the underlying causes of problems or weaknesses in internal controls, failures to comply with laws and regulations, or other matters impeding effective and efficient performance. Government departments and agencies are ultimately responsible for taking corrective action and improving management practices. We encourage them to improve their operations by implementing our recommendations and we monitor their performance in doing so.

The progress that departments make toward implementing our recommendations is important to us and to Parliament. We will continue to collect information on progress made annually and to work closely with departmental internal auditors.

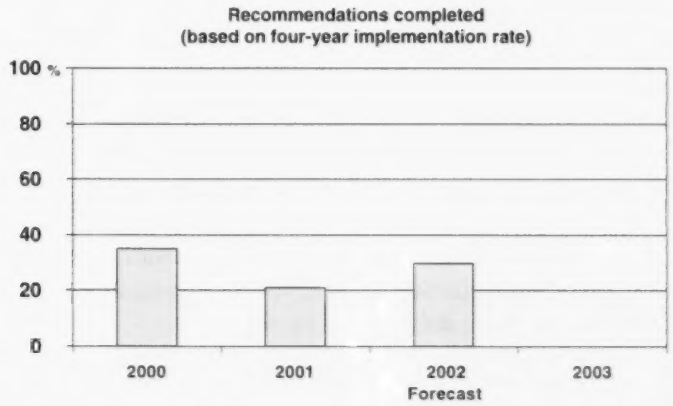

We measure our impact in improving the government's accountability, operations and services by determining the percentage of recommendations we made four years ago that have since been acted on. For example, by the end of 2000, 35.2 percent of the recommendations we made in 1996 had been implemented. We use a four-year interval because our historical data show that departments and agencies often need this time to complete action on our recommendations. We have modified this performance indicator to focus more directly on departments' success in fully implementing our recommendations after a reasonable time.

During 2003-04, we will be working to improve the quality and integrity of the data underlying this indicator. For that reason, we have excluded from our base those recommendations arising from our government-wide audits and audits carried out by the Commissioner of the Environment and Sustainable Development. Specific initiatives are under way related to these recommendations as well as to certain other factors affecting this performance indicator. Until these improvements are completed and we can establish credible baseline information, we will not set targets for this indicator.

2. Advance the Auditor General's five focus areas

In 2002, the Auditor General identified five areas that she wishes to focus on during her term. These focus areas also form an integral part of our strategic plan. They will assist us in both planning and reporting on the results of our audit work.

Our five focus areas include accountability to Parliament, an effective public service, the well-being of Canadians—including their health, safety, security, and environment—Aboriginal issues, and the legacy and heritage we will leave our children. The first two have traditionally interested auditors general. The last three focus on people and are important to all Canadians. In the future, the Office will report against these focus areas so that Parliament and Canadians are aware of our audit results related to each of them.

The Auditor General's focus areas

Accountability to Parliament

To help Parliament hold the government accountable for its use of public funds and assets and its adherence to governing authorities by providing assurance, and objective and independent information.

An effective Public Service

To assess whether the key resources of government — its people, technology and financial resources — work together efficiently and effectively to achieve desired results for Canadians.

Well-being of Canadians

To contribute to the quality of life and well-being of Canadians by assessing government programs that affect their health, social safety, environment, and security and, in particular, how well they are co-ordinated and managed across government.

Aboriginal issues

To contribute to the well-being of Aboriginal people by focussing our work on the social, economic, and environmental conditions and challenges they face.

Legacy and heritage

To assess whether the financial, physical, human, social, cultural, and natural capital that we have inherited, and that defines us as Canadians, is protected and preserved for future generations.

In 2003-04, we plan to report the results of audits touching on all five of the focus areas. In the area of accountability to Parliament, we will conduct an audit of ethics and will report as well on issues arising from our annual audit of the Public Accounts of Canada. Effective public service is an area that will be a primary focus of our work. Our audits will cover a broad range of issues including expenditure management, contracting, Government On-Line, internal audit, performance reporting and human resources – recruitment and classification reform. The well-being of Canadians is a second area being emphasized in 2003-04. Audits are planned on many important and topical issues such as pesticides, biotechnology, medical devices and employment insurance. In addition, there are several audits addressing security matters: immigration, money laundering, integration of male and female offenders, and customs, in particular, border issues. Two audits will look at aboriginal issues, one of those will be on-reserve housing. One audit is planned in the area of legacy and heritage. It will focus on the protection of Canada's historical assets.

As a legislative audit office, we need to have a clear picture of how we will advance these focus areas in our daily work and how we will measure our progress. In 2003–04, we will develop a performance reporting model against which we can measure how well we are achieving our goals. Ultimately, we will use this model to report our audit progress in our reports on plans and priorities and our performance reports.

3. Reinvest in our audit practices

If Parliament and Canadians do not respect and trust the quality of our work, then we cannot maintain our credibility and impact. Any decrease in the credibility of our work or in the respect in which the Office is held affects our ability to recruit and retain employees, secure necessary funding and, most importantly, provide parliamentarians with valued information and advice.

We are continuously improving the quality of our work. We are implementing new audit methodology, technology, tools and training to respond to the changing needs of the audit profession.

Advancing our audit practice project. For our long-term audit planning, we have adopted one-pass planning, which provides an integrated risk-based planning approach for all components of legislative auditing—value-for-money audits, financial audits, audits of the environment and sustainable development strategies, compliance with authorities, special examinations, and assessments of performance reports.

For our financial audits, we have designed and implemented a new approach that reflects current best practices and technology. We will update our methodology for auditing compliance with governing authorities in 2003–04.

Planning for an external review of our value-for-money audit practice. We want to assure Parliament that our policies and practices result in audits of a consistently high quality. We seek to obtain independent assurance that our quality management framework for these audits is suitably designed and is operating effectively. We want to be certain that we are conducting VFM audits in accordance with legislative requirements, professional

standards, and Office policies. The period under review will be 2003. We expect to receive the review results in 2004.

Our key performance measures are the following:

Indicator	Target
New methodology and tools in use for financial audits of Crown corporations	All Crown corporations by end of 2003–04
Time required for fourth round of special examinations	Reduction of 15 to 25 percent by 2005–06
Time required for financial audit work	Reduction of 15 percent by end of 2004–05

4. Provide a better place to work

We must be able to attract and retain highly skilled auditors. There is increased competition for employees with the knowledge and skills we require to fulfill our mandate. Without the required number of well-trained and motivated employees, we would be unable to deliver the expected number of high-quality audit products. The high market demand can also result in higher employee turnover.

Improve the quality of our workplace. We will continue to improve the quality of our workplace, recognizing that our people are at the heart of our effectiveness and our achievements. In 2002–03 we conducted a survey of employee satisfaction, which identified areas for improvement. In 2003–04, we will review recommendations for change made by an employee committee and move forward with needed actions.

Increase delegation to employees at all levels. We want to offer all employees more challenging and interesting work and improve employee retention, particularly in the audit professional group.

Promote a more bilingual workplace. We plan to increase the level of bilingualism in the Office through recruitment, language training, and other initiatives. The priority is to improve the language capability of our managers. The goal is to have achieved a significantly more bilingual workplace by 2005.

Our key performance measures are the following:

Indicator	Target
Employee satisfaction	Improved satisfaction in 2004–05 employee survey
Level of bilingualism	Significant improvement by 2005

5. Operate more efficiently

Our policies and practices are aligned with our vision and values; our processes are economical, efficient, and responsive. The objective is to develop and implement better systems for operational planning and project management and, in particular, for the allocation and reallocation of resources. These more efficient business practices will result in better planned and managed audits and will improve the effectiveness and impact of our work. We aim to have all new systems, tools, and practices fully operational in 2003–04.

Sustainable development strategy. We are entering the third year of our second sustainable development strategy, tabled in Parliament in December 2000. Details on our strategy objectives, action plan, and indicators appeared in our December 2000 Report, Chapter 35. A new three-year strategy will be tabled in 2003–04.

Comptrollership. As part of our ongoing commitment to the government's modern comptrollership initiative, we will conduct a comptrollership capacity assessment in 2003–04. This assessment will help us identify areas where we can improve our comptrollership and management practices. We will report the results in our 2003–04 performance report.

Key partners and relationships

We work collaboratively with federal and territorial governments. We work collaboratively with federal government departments, agencies, and Crown corporations on a wide range of issues and initiatives to improve accountability and public sector management.

In the three territories, we work with government officials and the management of territorial corporations to identify issues of mutual concern, improve systems and processes, and promote improved public accountability.

We work collaboratively with legislative auditors. We participate in the work and events of international organizations that have an impact on our work as legislative auditors. In doing so, we promote appropriate guidance, we share best practices and major new initiatives, we manage relations with other legislative auditors and, in certain circumstances, we assist other governments and organizations.

We participate in the activities of the International Organization of Supreme Audit Institutions (INTOSAI), the professional organization of approximately 180 national audit offices from around the world. The Office contributes to INTOSAI by participating on a number of its committees and working groups. These include the Committee on Information Technology Audit, the Public Debt Committee, the Sub-Committee of the Auditing Standards Committee that deals with supreme audit institution independence, and the Environmental Working Group.

Since fall 2001, the Commissioner of the Environment and Sustainable Development has chaired INTOSAI's Environmental Working Group as the Auditor General's delegate. The Group assists audit offices around the world in acquiring a better understanding of the issues involved in environmental auditing by developing capacities, guidelines,

methodologies, and training programs. We encourage joint audits and facilitate exchange of information and expertise.

We also chair the Independence Sub-Committee. Our goal is to define more precisely what an independent national audit office should look like and then bring this to the world congress of supreme audit institutions.

The Auditor General participates each year in an informal global working group in which the auditors general from G7 countries and certain other countries meet to discuss strategic plans and issues of mutual concern.

We also play an active role in the training of legislative auditors from developing countries. Working with the CCAF-FCVI Inc. (formerly known as the Canadian Comprehensive Auditing Foundation) and with funding from the Canadian International Development Agency, we run an annual nine-month training program for auditors from developing countries.

Priorities of International Program	**Completion**
Strengthen our audit practice by sharing lessons learned from other supreme audit institutions	2003-04 and ongoing
Complete and present the 4th survey on environmental auditing at the world congress	2003-04
Complete and present survey on attributes of an independent national audit office at the world congress	2003-04
With CCAF-FCVI Inc., develop a strategy for strengthening the fellowship program	2003-04

The Office is a member of the Canadian Council of Legislative Auditors, which comprises the ten provincial auditors general or provincial auditors and the federal Auditor General. The Council exists to:

- share and exchange information and experience on matters of mutual concern;
- encourage and support development of audit methodology, practices, and professional development; and
- improve the quality and performance of legislative auditing in Canada.

We currently participate on a number of committees and working groups. These include the Strategic Issues Group, the Performance Reporting and Auditing Group and the Health Indicators Study Group.

We work collaboratively with professional organizations. A number of our employees are involved with national and international standard-setting bodies, and other professional organizations that are engaged in the advancement of legislative auditing. In addition, the Auditor General is a member of the Public Sector Accounting Board of the Canadian

Institute of Chartered Accountants, which develops public sector accounting standards. Other Office members participate on various Institute committees such as the Assurance Standards Board and the Assurance Services Development Board. We also have employees participating on standard-setting bodies dealing with environmental management, auditing and performance evaluation.

Our employees also participate actively in many more professional organizations that contribute to the improvement of legislative auditing, such as the Canadian Evaluation Society, CCAF-FCVI Inc., the Financial Management Institute, and the Institute of Internal Auditors. We are also involved with a number of international bodies, including the Panel of External Auditors of the United Nations.

Section V - Organization

Accountability and business line

The Auditor General is accountable to Parliament, not to the government of the day.

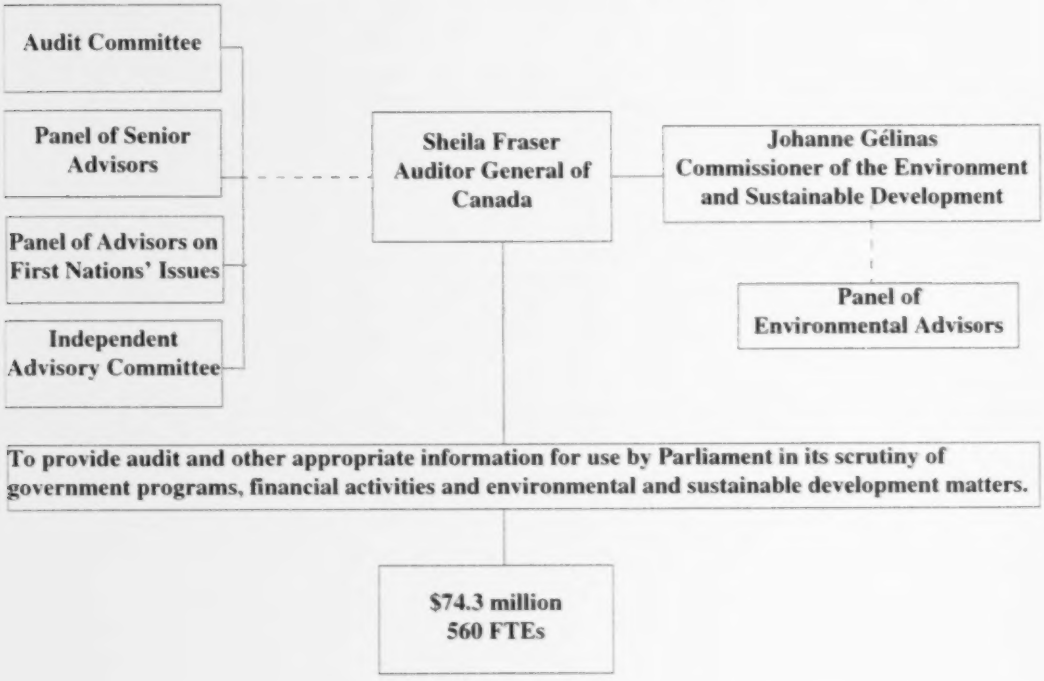

The Office has an Executive Committee that provides overall professional and administrative direction for the Office. It sets Office policies and oversees all aspects of management and operations in the Office. It comprises the Auditor General, the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, and nine assistant auditors general. The Office organization chart is available on our Website.

The Audit Committee provides an oversight role on key aspects of quality and internal controls in the Office. The Committee is made up of senior Office auditors and is chaired by an external senior auditor from the private sector.

The Panel of Senior Advisors, the Panel of Advisors on First Nations' Issues and the Independent Advisory Committee are committees of external advisors to the Auditor General. The Panel of Senior Advisors represents the main groups of stakeholders that the Office deals with, such as government, business, the accounting profession, the academic community, and other parties. Its purpose is to provide strategic advice on the work of the Office. The Panel of Advisors on First Nations' Issues includes both aboriginal and non-aboriginal leaders. It assists the Auditor General in focussing on critical matters affecting

Canada's native people and communities. The Independent Advisory Committee, made up of senior accountants, advises the Auditor General on her financial audits of the Financial Statements of the Government of Canada, of Crown corporations, and of other public sector entities. The Committee also helps the Auditor General monitor developments in the accounting and auditing profession and consider their impact on the work of the Office.

The Commissioner of the Environment and Sustainable Development is responsible for monitoring and reporting to the House of Commons, on behalf of the Auditor General, on the federal government's performance in protecting the environment and promoting sustainable development. The Panel of Environmental Advisors, which is made up of representatives from environmental groups, industry, and the academic community, advises the Commissioner on her work and developments in the area of the environment and sustainable development.

Planned spending

The net cost of program for the Office in 2003-04 is $74.3 million. This is a decrease of $7 million from the previous year and is largely due to the inclusion of the space renewal project in 2002-03 and the inclusion of a carry-forward amount of $2.4 million in our Supplementary Estimates in 2002-03. As noted in Table 1 below, planned spending for 2004-05 and 2005-06 excludes a requested permanent increase of $8 million. This funding request was made to the Treasury Board in July 2001 and was approved for 2002-03 and 2003-04. This funding was approved by the Ministers of the Treasury Board on the understanding that the Treasury Board Secretariat, in consultation with the Office, undertake a process for establishing the Office's future requirements.

Table 1 Planned spending **($ millions)**	Forecast spending 2002-03	**Planned spending 2003-04**	Planned spending 2004-05	Planned spending 2005-06
Legislative auditing			Excludes requested permanent funding increase	
Budgetary Main Estimates	65.6	**66.5**	58.5	58.5
Special funding: space renewal project	3.0	-	-	-
Total Main Estimates	68.6	**66.5**	58.5	58.5
Supplementary Estimates and other adjustments[1]	4.5	-	-	-
Net planned spending	73.1	**66.5**	58.5	58.5
Less: Non-respendable revenue	(0.8)	**(0.8)**	(0.8)	(0.8)
Plus: Cost of services received without charge	9.0	**8.6**	7.4	7.3
Net cost of program	81.3	**74.3**	65.1	65.0
Full-time equivalents (FTEs)	565	**560**	560	560

[1] Of the total amount of $4.5 million, $1.3 million is subject to Parliamentary approval.

A more detailed breakdown of our planned spending by component of legislative auditing is also available.

Section VI - Annexes

Annex 1: Summary of transfer payments

Annex 1: Summary of transfer payments ($ millions)				
	Forecast spending 2002-03	**Planned spending 2003-04**	Planned spending 2004-05	Planned spending 2005-06
Other transfer payments				
Contribution to CCAF-FCVI Inc. (formerly the Canadian Comprehensive Auditing Foundation)	0.4	**0.4**	0.4	0.4
Total transfer payments	0.4	**0.4**	0.4	0.4

Annex 2: Source of respendable and non-respendable revenue

Annex 2: Source of respendable[1] and non-respendable revenue ($ millions)				
	Forecast revenue 2002-03	**Planned revenue 2003-04**	Planned revenue 2004-05	Planned revenue 2005-06
Charges (cost recovery) for audits[2]	0.8	**0.8**	0.8	0.8
Total non-respendable revenue	0.8	**0.8**	0.8	0.8

[1] No source of respendable revenue

[2] The Office recovers cost for the audits of the International Civil Aviation Organization and the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization. These funds are not used by the Office but are returned to the Consolidated Revenue Fund as non-respendable revenue.

Annex 3: Net cost of program for 2003-04

Annex 3: Net cost of program for 2003-04 ($ millions)		
	Legislative auditing	**Total**
Net planned spending	66.5	**66.5**
Less: Non-respendable revenue[1]	(0.8)	**(0.8)**
Plus: Services received without charge[2]	8.6	**8.6**
Net cost of program	74.3	**74.3**

[1]The Office charges for a small number of audits. The largest billings are to the International Civil Aviation Organization and the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization. These funds are not used by the Office but are returned to the Consolidated Revenue Fund as non-respendable revenue.

[2]In addition to the budgetary expenditures for 2003–04, there are other costs associated with the operation of the Office. These costs, although not paid directly by the Office, represent services received without charge from other government departments. They are

• Accommodation (Public Works and Government Services Canada)	5.5
• Employee insurance premiums (Treasury Board)	3.1
	8.6

Annex 4: Results chain

End outcomes (long term) **We contribute to better managed government programs and better accountability to Parliament and the public**	• Public has confidence in government institutions. • Good governance and an accountable government. • There is progress toward sustainable development. • Programs are effective and efficient. • Departments report to Parliament on their performance with credible financial and non-financial information.

Intermediate outcomes (medium term)	
Audits and studies are relevant to and result in a better informed Parliament, our client	• Parliamentarians consider accountability, value-for-money, compliance with authorities, and environmental and sustainable development consequences in their legislative and oversight work. • Parliamentary committees endorse Office recommendations. • Parliament appropriately reflects the intended messages in debates.
Audits and studies are relevant to federal departments, agencies, Crown corporations – who are our stakeholders	• Organizations we audit implement our recommendations and use best practices. • Organizations we audit integrate environmental and sustainable development considerations into decision-making. • Organizations we audit comply with authorities and adhere to financial reporting standards. • Our presence has a deterrence effect. • Organizations we audit appropriately reflect the intended messages in their responses to our recommendations.
Audits and studies result in a better informed media and public	• The public and media appropriately reflect the intended messages.

Immediate outcomes (short term)	
Support for our role and its work is maintained.	• Clients and stakeholders perceive information and audit process as useful. • Organizations we audit accept findings and recommendations. • Financial and value-for-money audits result in increased confidence in information and systems by senior management, boards of directors, and parliamentarians.
Clients and stakeholders are engaged in the audit process.	• Unintended impacts are minimized. • Parliamentary committees engage in hearings or briefings on issues reported. • Management, audit committees and boards of directors engage in understanding audit reports and follow up on issues reported.

Outputs (what we deliver)	• Audits, opinions, information, and advice produced in accordance with professional standards and quality management framework. • Human and financial resources are managed wisely.						
	Value-for-money audits	Financial audits of Crown corporations, territorial governments and other organizations	Financial audit of the Summary Financial Statements of the Government of Canada	Audits of environment and sustainable development activities	Special examinations of Crown corporations	Assessments of agency performance reports	Parliamentary hearings and briefings
Activities (what we do)	Conduct Value-for-money audits	Conduct financial audits of Crown corporations, territorial governments and other organizations	Conduct financial audit of the Summary Financial Statements of the Government of Canada	Monitor environment and sustainable development activities	Conduct special examinations of Crown corporations	Conduct assessments of agency performance reports	Testify at Parliamentary hearings

Inputs (our resources)	Total cost of operations: $ 74.3 Million (including 560 full-time equivalent employees)

Web Site References

In the interests of keeping this report brief and focussed on its most essential content, many items that could be of interest to you, but not necessarily critical to the reporting of our performance itself, have been made accessible through our web site or other web links.

Office of the Auditor General of Canada

Office of the Auditor General	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/oag-bvg.nsf/html/menue.html
Sheila Fraser, Auditor General of Canada	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/00agbio_e.html
Commissioner of the Environment and Sustainable Development	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/oag-bvg.nsf/html/environment.html
The Commissioner, Johanne Gélinas	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/cesd_cedd.nsf/html/menu1_e.html#commissioner
OAG Reports and Publications	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/99menu5e.html
Internal Audit Reports	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/02int_e.html
Commissioner of the Environment and Sustainalbe Development Publications and Resources	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/cesd_cedd.nsf/html/menu3_e.html
Financial Administration Act	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/reports.nsf/html/97abe.html
Auditor General Act	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/reports.nsf/html/97aae.html
OAG Organizational Chart	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/other.nsf/html/99menu3e.html/$file/orgchart_e.pdf

Government of Canada

Parliament	http://www.parl.gc.ca/common/index.asp?Language=E
Standing Committee on Public Accounts	http://www.parl.gc.ca/infocom/CommitteeMain.asp?Language=E&CommitteeID=157&Joint=0
Standing Committee on Environment and Sustainable Development	http://www.parl.gc.ca/infocom/CommitteeMain.asp?Language=E&CommitteeID=142&Joint=0
Standing Committee on National Finance	http://www.parl.gc.ca/common/Committee_SenHome.asp?Language=E&Parl=37&Ses=2&comm_id=13
Treasury Board Secretariat	http://www.tbs-sct.gc.ca/home_e.html
Results for Canadian: A Management Framework for the Government of Canada	http://www.tbs-sct.gc.ca/res_can/rc_e.html
Financial Information Strategy	http://www.tbs-sct.gc.ca/fin/FIS-SIF/FIS-SIF_e.html

Professional Organizations

International Organization of Supreme Audit Institutions (INTOSAI)	http://www.intosai.org/1_defaue.html
INTOSAI - Environmental Working Group	http://www.environmental-auditing.org
Canadian Council of Legislative Auditors	http://www.ccola.ca/english/ccola_home.htm
Canadian Institute of Chartered Accountants	http://www.cica.ca
CCAF-FCVI Inc.	http://www.ccaf-fcvi.com/english
Financial Management Institute	http://www.fmi.ca/index_e.html
International Federation of Accountants	http://www.ifac.org
Institute of Internal Auditors	http://www.theiia.org
United Nations Panel of External Auditors	http://www.unsystem.org/auditors/external.htm
Canadian Evaluation Society	http://www.evaluationcanada.ca/site.cgi?section=1&_lang=an

BUDGET DES DÉPENSES

Bureau du vérificateur général du Canada

Budget des dépenses
2003-2004

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaire

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le Budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2003.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.communication.gc.ca

No de catalogue : BT31-2/2004-III-55
ISBN 0-660-62226-2

Bureau du vérificateur général du Canada

Budget des dépenses 2003-2004

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

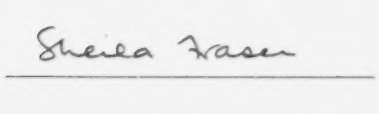

Sheila Fraser, FCA
Vérificatrice générale du Canada

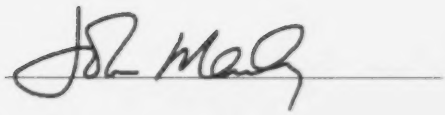

L'honorable John Manley, C.P., député
Ministre des Finances

Pour obtenir de l'information, veuillez joindre

le service des Communications
Bureau du vérificateur général du Canada
240, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0G6

Téléphone : (613) 995-3708 ou 1 888 761-5953 (sans frais)
Télécopieur : (613) 957-0474
Courriel : Communications@oag-bvg.gc.ca
Site Web : www.oag-bvg.gc.ca

Table des matières

Section I - Messages 1
Message de la vérificatrice générale 1
Déclaration de la direction 3

Section II - Raison d'être 5
Notre vision 5
Nos valeurs 5

Section III - Survol de la planification 7
Lois habilitantes 7
Secteur d'activité : vérification législative 7
Enjeux stratégiques 8
Le rôle du vérificateur et l'indépendance 8
Mécanisme de financement 8
Risques et enjeux externes 9

Section IV - Plans et priorités 11
Résultat stratégique 11
Plans et priorités 11
1. Faire rapport plus efficacement 13
2. Faire progresser les cinq secteurs d'intérêt de la vérificatrice générale 17
3. Réinvestir dans nos pratiques de vérification 19
4. Améliorer notre milieu de travail 20
5. Devenir plus efficients 20
Partenaires principaux et liens 21

Section V - Organisation 25
Responsabilisation et secteur d'activité 25
Dépenses prévues 26

Section VI - Annexes 29
Annexe 1 : Sommaire des paiements de transfert 29
Annexe 2 : Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles 29
Annexe 3 : Coût net du Programme pour 2003-2004 30
Annexe 4 : Chaine des résultats 31
Renvois à des sites Web 32

Section I - Messages

Message de la vérificatrice générale

Sheila Fraser
Vérificatrice générale
du Canada

Photo par Michael Bedford

Je suis heureuse de présenter le Rapport sur les plans et les priorités du Bureau du vérificateur général du Canada pour l'exercice 2003–2004.

On m'appelle souvent le « chien de garde » du gouvernement, mais c'est au Parlement qu'incombe, en fait, le rôle de surveiller le gouvernement.

Le vérificateur général a le mandat de vérifier les activités gouvernementales et de fournir une information qui aide le Parlement à obliger le gouvernement, ainsi que ses ministères et organismes, à rendre compte de leur intendance des fonds publics, de leur gestion des biens publics et de l'exercice des pouvoirs publics qui leur sont conférés. Le Bureau signale aux parlementaires les questions importantes touchant la gestion de la politique publique fédérale.

Nos vérifications de l'optimisation des ressources permettent de déterminer des façons d'aider le gouvernement à améliorer son économie, son efficience, son efficacité et sa performance environnementale. Le fait de constater qu'il y a encore place à l'amélioration ne signifie pas toujours que le gouvernement s'acquitte mal de sa tâche, mais simplement qu'il peut faire mieux.

Pour qu'il y ait reddition de comptes au Parlement et aux Canadiens, les processus du gouvernement fédéral doivent être transparents, tout comme ceux de la vérification du gouvernement. Pour faire un bon travail, nous devons être crédibles; pour être crédibles, nous devons être indépendants.

En tant que vérificatrice de l'administration fédérale, je crois que les mécanismes mis en place pour assurer l'indépendance de mon bureau sont, dans l'ensemble, assez solides. Mais en même temps, tout comme mon prédécesseur, Denis Desautels, je crois que nous devons protéger activement l'indépendance du Bureau.

Nous abordons l'exercice 2003–2004 avec un nouveau plan stratégique solidement établi qui décrit la vision, l'ensemble de valeurs et les cinq secteurs stratégiques qui orientent nos travaux. Ils sont résumés dans le présent rapport.

En 2003–2004, nous continuerons d'insister sur le maintien et l'amélioration de la qualité de nos travaux. En 2001–2002, nous avons commencé à investir considérablement dans la modernisation de notre pratique de vérification comptable, en introduisant de nouvelles méthodes, de nouvelles pratiques de travail en équipe et de nouveaux outils informatiques.

Nous avons poursuivi la modernisation et la formation tout au long de 2002 et jusqu'en 2003. Nous nous attendons à ce que nos méthodes améliorées soient appliquées quotidiennement et à ce qu'elles portent des fruits en 2003–2004.

En 2003, nous planifierons un examen externe de notre pratique de vérification de l'optimisation des ressources. Cet examen nous fournira une assurance indépendante que le Bureau effectue ce type de vérification conformément aux exigences législatives, aux normes professionnelles et aux politiques du Bureau en vigueur.

Cette assurance indépendante nous donnera une information utile pour améliorer notre pratique de vérification. Elle sera aussi utile à ceux qui, à l'instar des membres du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes, se sont intéressés à nos processus et se sont souciés de la qualité de nos travaux.

En 2003–2004, nous continuerons également d'améliorer la qualité de notre milieu de travail, car nos ressources humaines constituent l'essence même de notre efficacité et de nos réalisations. En 2002-2003, nous avons mené un sondage sur la satisfaction des employés qui nous a permis de déterminer des aspects à améliorer. En 2003–2004, nous examinerons les recommandations de changement qui ont été soumises par un comité d'employés, et nous ferons les interventions nécessaires.

Tous ces projets, combinés à nos produits de vérification comptable et de l'optimisation des ressources, constituent un ambitieux plan de travail pour 2003–2004. Je suis convaincue que nous pourrons le réaliser grâce à l'appui de notre personnel dévoué qui assure l'excellence continue du Bureau.

En 2003, le Bureau célèbrera le 125^{e} anniversaire de la nomination du premier vérificateur général du Canada indépendant, nomination qui est entrée en vigueur le 1er août 1878. Cet anniversaire sera commémoré notamment par deux activités spéciales qui permettront de célébrer nos réalisations avec le personnel actuel et d'anciens employés, des représentants d'autres bureaux de vérification législative et des parlementaires. Nous rappellerons de plus au public canadien comment nous aidons le Parlement à obliger le gouvernement à rendre des comptes.

En 125 ans, notre rôle et notre façon de le remplir ont beaucoup changé, mais un fait demeure aussi vrai aujourd'hui qu'à nos débuts : le Parlement a le droit d'exiger que le gouvernement le tienne pleinement informé et le droit de compter sur le vérificateur général pour obtenir l'assurance que l'information qu'il reçoit est fiable.

La vérificatrice générale du Canada,

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA
18 février 2003

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2003–2004 du Bureau du vérificateur général du Canada.

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncées dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et priorités de 2003–2004* :

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités du Bureau.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion du Bureau.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

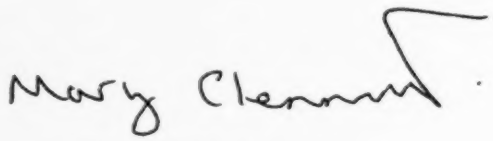

Mary Clennett, CA
Agente financière supérieure

18 février 2003

Section II - Raison d'être

Notre vision

Être un bureau de vérification indépendant au service du Parlement qui contribue au bien-être des Canadiens et dont la qualité et l'importance des travaux sont reconnues dans tous les milieux.

Nous faisons la promotion :

- d'un gouvernement responsable,
- d'une fonction publique intègre et efficace,
- d'une bonne gouvernance,
- du développement durable,
- de la protection de l'héritage et du patrimoine du Canada.

Nous le faisons :

- en effectuant des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens;
- en travaillant en collaboration avec les vérificateurs législatifs, les gouvernements fédéral et territoriaux et les organisations professionnelles;
- en assurant un milieu de travail diversifié et respectueux où nos employés peuvent réaliser leur plein potentiel et rechercher l'excellence.

Nos valeurs

Nos six valeurs guident notre travail et notre conduite.

Servir l'intérêt public

Indépendance et objectivité

Engagement envers l'excellence

Milieu de travail respectueux

Honnêteté et intégrité

Donner l'exemple

Section III - Survol de la planification

Lois habilitantes

La *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques* ainsi que d'autres lois et décrets énoncent les fonctions du vérificateur général et du commissaire à l'environnement et au développement durable. Ces fonctions concernent la vérification législative et la surveillance des ministères et des organismes fédéraux, des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres entités dont des organisations internationales.

Nous nous distinguons des ministères et des organismes en ce que nous sommes indépendants du gouvernement et que nous faisons directement rapport au Parlement. Un vaste mandat législatif, l'exemption de certains contrôles gouvernementaux sur nos dépenses et le recrutement de notre personnel, ainsi qu'un mandat de dix ans pour le vérificateur général, assurent notre indépendance.

Secteur d'activité : vérification législative

L'objectif du secteur d'activité du Bureau est de fournir des données de vérification et d'autres données pertinentes au Parlement et aux assemblées législatives des administrations territoriales aux fins de leur examen minutieux des programmes, des activités financières et des questions environnementales et de développement durable du gouvernement. Le vérificateur général fournit au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens des réponses aux questions suivantes.

Composantes de la vérification législative[1]	Questions
Vérifications de l'optimisation des ressources des ministères et des organismes	Les ministères et les organismes exécutent-ils leurs programmes de manière économique et efficiente, avec le souci de leur impact sur l'environnement? Le gouvernement dispose-t-il de moyens pour mesurer l'efficacité de ses programmes? La loi est-elle respectée et le Trésor public est-il protégé?
Vérification comptable des états financiers du gouvernement du Canada	Le gouvernement donne-t-il une image fidèle de sa situation financière globale conformément aux conventions comptables applicables?
Vérifications comptables des sociétés d'État, des territoires et d'autres entités	Les sociétés d'État, les territoires et les autres entités présentent-ils fidèlement leur information financière conformément aux normes comptables applicables? Se conforment-ils aux autorisations législatives?
Examens spéciaux des sociétés d'État	Les systèmes et les pratiques des sociétés d'État fournissent-ils l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que la gestion des ressources est économique et efficiente et que le déroulement des opérations est efficace?

Activités de surveillance de l'environnement et du développement durable	Dans quelle mesure les ministères et les organismes ont-ils atteint les objectifs et mis en œuvre les plans d'action énoncés dans leur stratégie de développement durable? Les ministres répondent-ils aux pétitions en matière d'environnement, comme ils sont tenus de le faire?
Évaluations des rapports sur le rendement des Agences	Les Agences présentent-elles l'information sur le rendement de façon fiable et juste?

1 Ces composantes sont expliquées plus en détail dans les articles 5, 6, 7 et 23 de la *Loi sur le vérificateur général* et dans la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Dans tous nos travaux, nous considérons aussi la conformité aux autorisations.

Enjeux stratégiques

Le rôle du vérificateur et l'indépendance

Récemment, les scandales financiers touchant des sociétés privées ont soulevé plusieurs questions quant au rôle et à l'indépendance du vérificateur. En tant que vérificatrice de l'administration fédérale, je crois que les mécanismes en place pour assurer l'indépendance du Bureau sont, dans l'ensemble, assez solides.

- Le vérificateur général est nommé pour une période de dix ans, non renouvelable.
- Le vérificateur général présente ses conclusions directement au Parlement.
- Le vérificateur général rend des comptes au Parlement et non au gouvernement en place.
- Le vérificateur général peut demander au gouvernement toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de son mandat.
- Pour se financer, le Bureau ne compte pas sur la facturation de ses services de vérification des ministères, des organismes et des sociétés d'État puisqu'il reçoit des crédits parlementaires.

Mécanisme de financement

Le niveau approprié de financement du Bureau doit être déterminé objectivement, sans que les organisations vérifiées puissent influencer les décisions à ce sujet. Le processus actuel de détermination de notre niveau de financement n'est pas suffisamment indépendant et impartial pour garantir que notre budget est suffisant pour répondre aux attentes du Parlement.

Nous avons des discussions avec le Secrétariat du Conseil du Trésor à propos d'autres mécanismes qui serviraient à combler les besoins en financement du Bureau pour les années à venir. Actuellement, à l'instar de presque tous les ministères et organismes fédéraux, nous négocions notre budget avec les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor. Cela n'a pas encore posé de problème, mais comme c'est une question de principe, cette situation devrait être corrigée de sorte qu'une influence, réelle ou perçue, ne puisse être exercée. Un tel processus devrait établir un équilibre entre l'indépendance du vérificateur général et l'examen justifié de nos dépenses.

Risques et enjeux externes

Le contexte de notre cadre de planification stratégique est issu de notre analyse de la gestion des risques. Nous avons recensé un certain nombre de risques d'entreprise externes et nous en tenons compte lorsque nous élaborons nos plans et priorités, comme il est décrit à la section IV.

Risques d'entreprise externes, incidence sur les travaux, et stratégies

Risques	Incidence	Stratégies
Érosion du contrôle parlementaire - Le gouvernement crée des organisations au moyen de nouveaux mécanismes de gouvernance ainsi que de structures redditionnelles pouvant limiter la nature et l'étendue du contrôle parlementaire.	D'importantes sommes d'argent sont transférées à des organisations sans que l'on ait recours à des mécanismes redditionnels appropriés.	Nous continuerons de faire connaître au Parlement et aux fonctionnaires nos vues sur le risque d'affaiblissement de la reddition de comptes à l'égard des fonds publics.
Décentralisation de la comptabilité au gouvernement - L'introduction par le gouvernement de la Stratégie d'information financière, y compris de la comptabilité d'exercice intégrale décentralisée, a créé d'énormes difficultés pour les ministères et les organismes.	L'évaluation de la mise en oeuvre de la Stratégie a beaucoup fait augmenter les travaux de vérification. Nous devrons évaluer l'environnement de contrôle des ministères. De plus, il se peut qu'on nous demande de vérifier les états financiers des ministères.	Nous avons examiné l'incidence de la vérification des états financiers ministériels et nous nous sommes dotés de nouvelles méthodes et de nouveaux outils pour faire des vérifications plus efficaces. Nous évaluerons les effets éventuels sur nos ressources si on nous demandait de vérifier les états financiers ministériels.
Changements technologiques - Les changements technologiques dans notre environnement de vérification sont rapides et continus. Le gouvernement est résolu à améliorer l'exécution des programmes à l'aide d'Internet, et notamment du Gouvernement en direct. De plus, les systèmes de gestion ministériels sont de plus en plus sophistiqués.	Ces changements influent sur le mode d'acquisition des données et de l'information fournies par les ministères et les organismes ainsi que sur le choix des technologies et des outils nécessaires pour effectuer nos travaux de vérification de façon efficiente et efficace.	Nous avons acquis et nous mettons en place de nouvelles technologies et des outils électroniques afin d'accroître l'échange d'information et de connaissances et d'exécuter nos travaux avec plus d'efficience et d'efficacité.

Section IV - Plans et priorités

Résultat stratégique

Nous contribuons à l'amélioration de la gestion des programmes gouvernementaux et de la reddition de comptes au Parlement et au public.

Les résultats horizontaux et les résultats stratégiques, qui peuvent être attribués à nos travaux et à ceux d'autres organisations fédérales sont :

- Le public a confiance dans les institutions gouvernementales.
- Une bonne gouvernance et un gouvernement responsable.
- Il y a progrès vers le développement durable.
- Les programmes sont efficaces et efficients.
- Les ministères rendent compte au Parlement de leur rendement en présentant de l'information financière et non financière crédible.

Plans et priorités

Notre plan stratégique énonce les plans et les priorités d'ensemble du Bureau pour la gestion de nos principaux risques d'entreprise internes. Nous avons défini ces risques comme des défis stratégiques que nous devrons relever d'ici un à deux ans. Nos cinq défis stratégiques sont :

1. Faire rapport plus efficacement.
2. Faire progresser nos cinq secteurs d'intérêt.
3. Réinvestir dans nos pratiques de vérification.
4. Améliorer notre milieu de travail.
5. Devenir plus efficients.

Ces défis se rattachent à la manière dont nous planifions et exécutons nos travaux, dont nous en communiquons les résultats, de même qu'aux méthodes et outils que nous utilisons. Ils touchent aussi de nombreux aspects importants qui influent sur nos ressources humaines et notre milieu de travail. Une fois relevés avec succès, ces défis stratégiques auront pour effet d'harmoniser nos pratiques et nos comportements avec notre vision et nos valeurs. Ils nous procureront l'assise nécessaire pour aller de l'avant.

Cadre de planification stratégique et de résultats attendus du BVG

L'information présentée dans le Rapport sur les plans et les priorités de cette année porte l'empreinte du nouveau plan stratégique de la vérificatrice générale du Canada qui a été adopté en juin 2002. Nous avons maintenant intégré notre nouveau cadre de planification stratégique à notre chaîne des résultats (voir l'annexe 4).

Notre vision	Être un bureau de vérification indépendant au service du Parlement qui contribue au bien-être des Canadiens et dont la qualité et l'importance des travaux sont reconnues dans tous les milieux.
Résultats horizontaux et résultats stratégiques	Nous contribuons à l'amélioration de la gestion des programmes gouvernementaux et de la reddition de comptes au Parlement et au public.
Clients et parties intéressées	Ministères fédéraux et territoriaux, organismes et sociétés d'État Assemblées législatives fédérale et territoriales Le public canadien
Résultats pour nos clients (résultats intermédiaires et immédiats)	Les vérifications et les études sont pertinentes et permettent de mieux informer le Parlement, notre client. Les vérifications et les études sont pertinentes pour les ministères et les organismes fédéraux et les sociétés d'État fédérales, qui sont nos parties intéressées. Les clients et les parties intéressées ont un rôle dans le processus de vérification. Le Bureau continue à bénéficier d'un appui qui l'aide à assumer son rôle et à faire son travail. Les vérifications et les études permettent de mieux informer les médias et le public.
Ce que notre plan de travail inclut pour 2003-04	Vérifications de l'optimisation des ressources, incluant les vérifications environnementales Vérifications des stratégies de développement durable Vérification comptable des états financiers sommaires du gouvernement du Canada Vérifications comptables des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres organisations Examens spéciaux des sociétés d'État Évaluation des rapports sur le rendement des Agences Audiences et séances d'information du Parlement
Leadership et gestion moderne (défis stratégiques)	Le Bureau du vérificateur général du Canada est considéré comme un employeur de choix et améliore de façon continue son habilité à mieux servir le Parlement. Faire rapport plus efficacement Faire progresser nos cinq secteurs d'intérêt Réinvestir dans nos pratiques de vérification Améliorer notre milieu de travail Devenir plus efficients
Ressources	Coût total de nos activités : 74,3 millions de dollars (y compris 560 équivalents temps plein)

1. Faire rapport plus efficacement

Résultats prévus pour le Parlement. Le Parlement est le principal client du Bureau. Notre interaction avec les différents parlementaires et les comités nous donne la possibilité de vérifier si nous produisons des résultats significatifs pour ce client. Être à l'écoute du Parlement fait partie intégrante de notre capacité de recommander des améliorations à l'administration publique. Le succès de cette relation dépend de notre capacité de maintenir un dialogue franc et ouvert. Le Comité permanent des comptes publics, en particulier, joue un rôle prépondérant en ce qui concerne les activités permanentes du Bureau.

Nous aidons et appuyons le Parlement dans ses travaux consistant à autoriser et à surveiller les dépenses et les activités gouvernementales. Nous effectuons des travaux sur les rapports financiers et les rapports sur le rendement, la reddition de comptes et la conformité aux autorisations directrices. De plus, nous travaillons en étroite collaboration avec les comités parlementaires afin de les aider à effectuer leur travail.

Comme le montre notre chaîne des résultats (voir l'annexe 4), la nature et la qualité de notre travail contribuent, à court terme, à ce que :

- les comités parlementaires tiennent des audiences ou des séances d'information sur les questions que nous signalons;
- les parlementaires aient davantage confiance dans l'information et les systèmes;
- les parlementaires trouvent l'information et le processus de vérification utiles.

Et, à moyen terme, à ce que :

- les parlementaires tiennent compte de l'obligation de rendre compte, de l'optimisation des ressources, de la conformité aux autorisations et des incidences sur l'environnement et le développement durable dans leurs activités législatives et de surveillance;
- les comités parlementaires appuient nos recommandations.

Retenir l'attention du Parlement. Les audiences des comités parlementaires indiquent que les parlementaires veulent trouver des solutions aux questions signalées. Au cours des dernières années, environ 70 p. 100 de nos vérifications de l'optimisation des ressources ont fait l'objet d'audiences de comités parlementaires.

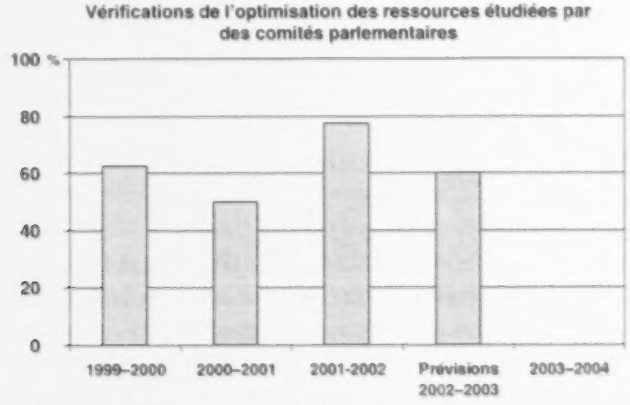

Note : Nous recueillons encore des données de base pour cet indicateur et n'avons pas établi de cible pour

Être utile pour le Parlement. Pour servir le Parlement, nous croyons qu'il est important d'obtenir une rétroaction de ses membres. En 2001-2002, nous avons mené un sondage auprès des parlementaires, y compris les membres du Comité permanent des comptes publics et du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Nos questions portaient sur leur compréhension du Bureau, notre crédibilité, notre rendement ainsi que sur les sujets qu'ils aimeraient voir aborder par la vérificatrice générale au cours des prochaines années. Les résultats obtenus ont fourni des indications concrètes de la pertinence de nos travaux et ont mis en relief les secteurs à améliorer. Le prochain sondage est prévu en 2003-2004.

Nous fondant sur les résultats du sondage, nous multiplierons les échanges avec tous les parlementaires et, en particulier, avec les membres du Comité permanent des comptes publics et du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Nous élaborerons aussi des stratégies de communication pour mieux faire connaître le rôle de la commissaire à l'environnement et au développement durable.

Les sénateurs, les députés et, en particulier, les membres du Comité permanent des comptes publics nous ont dit qu'ils voulaient un suivi plus complet des progrès de la mise en œuvre, par les ministères, de nos recommandations touchant les questions clés. Au lieu de faire le suivi habituel de toutes les recommandations antérieures deux ans après la vérification initiale, nous ciblons maintenant les questions qui sont les plus importantes. Ce sont des questions systémiques, actuelles et encore pertinentes, qui présentent un risque élevé et, à notre avis, intéressent les parlementaires. Le rapport Le Point, déposé à l'automne 2002, constituait la première étape vers l'adoption de cette nouvelle approche. Le deuxième rapport le Point sera déposé en mai 2003.

Les parlementaires conviennent que les travaux du Bureau ont eu des répercussions positives sur leur travail au sein de comités (sondage réalisé tous les deux ans)

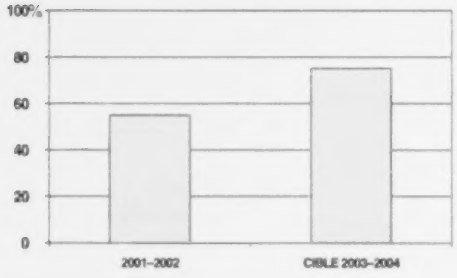

Les membres du Comité de l'environnement et du développement durable conviennent que les constatations de la commissaire ont eu des répercussions positives sur leur travail (sondage réalisé tous les deux ans)

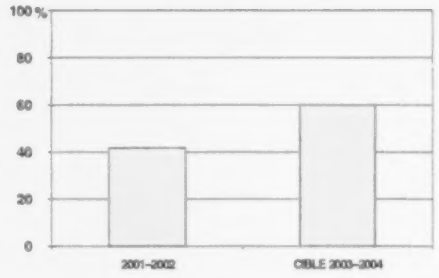

L'appui donné à nos recommandations par le Comité permanent des comptes publics est un autre indicateur de la qualité de nos travaux. Afin de déterminer le niveau d'appui donné à nos vérifications de l'optimisation des ressources, nous calculons le pourcentage des recommandations découlant de nos vérifications qui sont étudiées par le Comité permanent des comptes publics et appuyées par celui-ci dans ses rapports à la Chambre des communes.

Recommandations appuyées par le Comité permanent des comptes publics

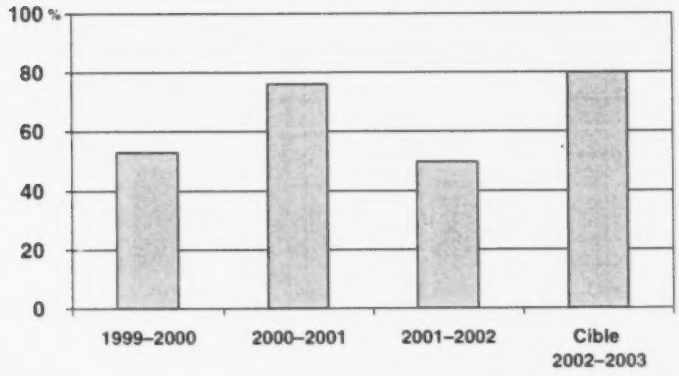

Résultats prévus pour les organisations fédérales. Comme notre chaîne des résultats l'illustre (voir l'annexe 4), nous sommes conscients de l'importance de produire des rapports de vérification qui contiennent de l'information de grande qualité et qui ajoutent de la valeur. Afin de déterminer notre rendement, nous devons mesurer, à court terme, si :

- la direction, les comités de vérification et les conseils d'administration s'efforcent de comprendre nos rapports de vérification et font un suivi des questions signalées;
- les clients et les parties intéressées trouvent l'information et le processus de vérification utiles;
- les organisations que nous vérifions acceptent nos constatations et nos recommandations.

Nous devons également, à moyen terme, encourager :

- les organisations que nous vérifions à mettre en oeuvre nos recommandations et à adopter les meilleures pratiques;
- les organisations que nous vérifions à intégrer les considérations environnementales et de développement durable à la prise de décisions.

Être utile pour les organisations fédérales. Le Bureau mène une enquête auprès de la haute direction des sociétés d'État et des organismes fédéraux dont il effectue la vérification comptable annuelle (Agence canadienne d'inspection des aliments, Agence des douanes et du revenu du Canada et Agence Parcs Canada) et des organisations internationales qu'il vérifie (Organisation de l'aviation civile internationale et UNESCO). Nous posons des questions sur l'utilité de l'information produite par la vérification comptable et sur la qualité de notre processus de vérification. Cette enquête est menée tous les deux ans auprès des directeurs financiers et des présidents de comités de vérification. La prochaine devrait avoir lieu en 2003 et comprendra aussi les fonctionnaires qui ont collaboré à la préparation des

états financiers sommaires du gouvernement. Nous espérons maintenir le même niveau de satisfaction en 2003 que celui que nous avons obtenu au cours des dernières années.

Les sociétés d'État sont satisfaites des constatations et des conclusions de nos vérifications comptables annuelles

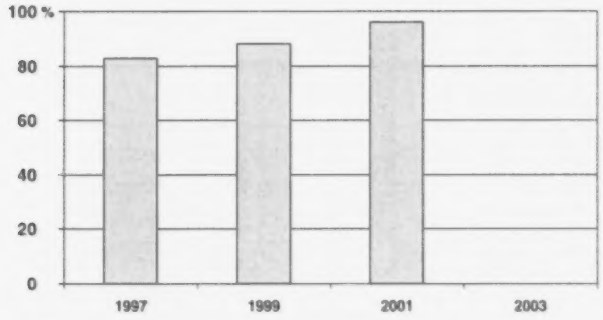

En outre, à la fin de chaque examen spécial, le Bureau mène une enquête auprès des sociétés d'État au sujet du processus de vérification et au sujet de la qualité et de l'utilité de l'information fournie à la haute direction et au conseil d'administration. Chaque société d'État est sondée une fois tous les cinq ans, qui est la durée habituelle d'un cycle d'examen spécial.

En 2003-2004, le Bureau réalisera une enquête auprès des fonctionnaires dont le ministère a été l'objet d'une vérification de l'optimisation des ressources (VOR) au cours de l'année écoulée. L'enquête nous fournira d'importants renseignements sur notre stratégie et nos processus de VOR, les résultats ainsi que les recommandations que ces fonctionnaires devraient suivre.

Mise en œuvre de nos recommandations. Nos recommandations visent les causes sous-jacentes des problèmes ou les faiblesses des contrôles internes, le non-respect des lois et des règlements ou d'autres questions qui empêchent les organisations d'être efficientes et efficaces. Les ministères et les organismes du gouvernement ont la responsabilité, en bout de ligne, de prendre des mesures correctives et de parfaire leurs pratiques de gestion. Nous les encourageons à améliorer leurs activités en suivant nos recommandations, et nous surveillons leur rendement à cet égard.

Les progrès que les ministères réalisent dans la mise en oeuvre de nos recommandations sont importants à nos yeux et aux yeux du Parlement. Nous continuerons de recueillir de l'information sur les progrès accomplis chaque année et travaillerons en étroite collaboration avec les vérificateurs internes des ministères.

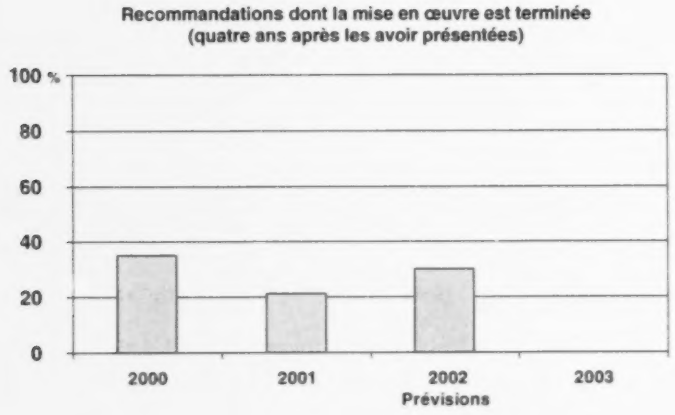

C'est en déterminant le pourcentage des recommandations que nous avons faites il y a quatre ans et qui ont été suivies que nous mesurons comment nous améliorons la reddition de comptes, les activités et les services du gouvernement. Ainsi, à la fin de 2000, 35,2 p. 100 des recommandations faites en 1996 avaient été mises en œuvre. Nous utilisons un intervalle de quatre ans parce que nos données historiques indiquent que les ministères et les organismes ont souvent besoin de ce temps pour terminer la mise en œuvre de nos recommandations. Nous avons modifié cet indicateur de rendement afin de nous concentrer plus directement sur les ministères qui ont réussi à mettre pleinement en œuvre nos recommandations dans des délais raisonnables.

En 2003-2004, nous nous efforcerons d'améliorer la qualité et l'intégrité des données sous-jacentes de cet indicateur. C'est pourquoi nous avons exclu de notre base de données les recommandations découlant de nos vérifications de portée gouvernementale et des vérifications de la commissaire à l'environnement et au développement durable. Des projets précis qui ont trait à ces recommandations et à d'autres facteurs ayant des effets sur cet indicateur de rendement sont en cours. Nous ne fixerons aucune cible pour cet indicateur tant que ces améliorations n'auront pas été apportées intégralement et que nous ne pourrons établir une information de base crédible.

2. Faire progresser les cinq secteurs d'intérêt de la vérificatrice générale

En 2002, la vérificatrice générale a cerné cinq secteurs d'intérêt auxquels elle voudrait donner de l'importance pendant son mandat. Ces secteurs d'intérêt sont intégrés à notre plan stratégique. Ils orienteront la planification de nos vérifications et contribueront aux rapports des résultats de nos travaux de vérification.

Nos cinq secteurs d'intérêt comprennent la reddition de comptes au Parlement, une fonction publique efficace, le bien-être des Canadiens — notamment les services de santé, la sécurité sociale, l'environnement et la sécurité en général — les questions autochtones ainsi que l'héritage et le patrimoine que nous léguons à nos enfants. Les deux premiers ont depuis toujours intéressé les vérificateurs généraux. Les trois derniers portent sur les gens et sont importants pour tous les Canadiens. À l'avenir, le Bureau fera rapport au sujet de

ces secteurs d'intérêt, de sorte que le Parlement et les Canadiens connaissent les résultats de nos vérifications pour chacun d'eux.

Les secteurs d'intérêt de la vérificatrice générale

Reddition de comptes au Parlement

Aider le Parlement à responsabiliser le gouvernement à l'égard de l'utilisation des fonds et biens publics et du respect des autorisations directrices, en lui fournissant une assurance et des renseignements objectifs et indépendants.

Une fonction publique efficace

Évaluer comment les principales ressources du gouvernement — main-d'oeuvre, technologies et ressources financières — travaillent ensemble de façon efficiente et efficace afin d'obtenir les résultats escomptés pour les Canadiens.

Bien-être des Canadiens

Contribuer au bien-être des Canadiens en axant nos travaux sur les programmes gouvernementaux qui ont une incidence sur les services de santé, la sécurité sociale, l'environnement et la sécurité en général et, plus particulièrement, évaluer leur coordination et leur gestion dans l'ensemble du gouvernement.

Questions autochtones

Contribuer au bien-être des Autochtones en axant nos travaux sur les défis et les conditions sociales, économiques et environnementales auxquels ils sont confrontés.

Héritage et patrimoine

S'assurer que le capital financier, matériel, humain, social, culturel et naturel dont nous avons hérité et qui nous définit en tant que Canadiens est protégé et préservé pour les générations futures.

En 2003-2004, nous prévoyons communiquer les résultats de vérifications portant sur les cinq secteurs d'intérêt. En ce qui concerne la reddition de comptes au Parlement, nous ferons une vérification de questions d'éthique ainsi que des questions soulevées dans notre vérification annuelle des comptes publics du Canada. Nous accorderons dans nos travaux une place importante à l'efficacité de la fonction publique. Nous traiterons une vaste gamme de sujets, notamment la gestion des dépenses, la passation de marchés, le Gouvernement en direct, la vérification interne, l'information sur le rendement et les ressources humaines — recrutement et réforme de la classification. Le bien-être des Canadiens est un autre secteur d'intérêt sur lequel nous mettrons l'accent en 2003-2004. Nous prévoyons des vérifications sur de nombreuses questions importantes et d'actualité comme les pesticides, la biotechnologie, les instruments médicaux et l'assurance-emploi. En outre, plusieurs vérifications aborderont les questions de sécurité : l'immigration, le blanchiment d'argent, la réinsertion sociale des délinquants et des délinquantes, les douanes et, en particulier, les questions liées aux frontières. Deux vérifications examineront les questions autochtones et l'une d'entre elles portera sur le logement dans

les réserves. Une vérification est prévue dans le domaine de l'héritage et du patrimoine. Elle sera centrée sur la protection des biens historiques du Canada.

En tant que bureau de vérification législative, nous devons avoir une idée précise de la façon dont nous ferons progresser ces secteurs d'intérêt et de la façon dont nous mesurerons ces progrès. En 2003-2004, nous élaborerons un tableau indicateur de notre rendement qui nous permettra d'établir la mesure dans laquelle nous atteignons nos objectifs. Finalement, nous utiliserons ce tableau pour faire état de nos progrès dans nos rapports sur les plans et les priorités et nos rapports sur le rendement.

3. Réinvestir dans nos pratiques de vérification

Nos travaux ne peuvent avoir l'incidence et la crédibilité voulues s'ils ne suscitent pas le respect et la confiance du Parlement et des Canadiens. Toute diminution de la crédibilité de nos travaux ou du respect qu'inspire le Bureau a des effets sur notre capacité de recruter et de conserver les employés, d'obtenir le financement nécessaire et, ce qui est plus important, de fournir aux parlementaires une information et des conseils utiles.

Nous nous efforçons constamment d'améliorer la qualité de nos travaux. Nous adoptons de nouveaux outils, méthodes, technologies de vérification et cours de formation pour répondre aux besoins sans cesse nouveaux de la profession.

Faire progresser notre projet de perfectionnement de nos pratiques de vérification. Aux fins de notre planification de vérification à long terme, nous avons adopté la planification monoétape, qui fournit une stratégie de planification intégrée fondée sur le risque pour toutes les composantes de la vérification législative — vérifications de l'optimisation des ressources, vérifications comptables, vérifications environnementales et vérifications des stratégies de développement durable, vérifications de la conformité aux autorisations, examens spéciaux, et évaluation des rapports sur le rendement.

En ce qui concerne nos vérifications comptables, nous avons conçu et mis en œuvre une nouvelle stratégie qui tient compte des meilleures pratiques et technologies actuelles. Nous mettrons à jour nos méthodes pour la vérification de la conformité aux autorisations directrices en 2003–2004.

Planification d'un examen externe de notre pratique de vérification de l'optimisation des ressources. Nous voulons assurer le Parlement que nos politiques et nos pratiques produisent de manière continue des vérifications de grande qualité. Nous voulons obtenir une assurance indépendante que notre cadre de gestion de la qualité de ces vérifications est bien conçu et qu'il fonctionne de manière satisfaisante. Nous voulons être certains que nous exécutons les VOR en conformité avec les exigences législatives, les normes professionnelles et les politiques du Bureau. La période examinée sera l'année 2003. Nous prévoyons recevoir les résultats de l'examen en 2004.

Nos principales mesures du rendement sont les suivantes :

Indicateur	Cible
Utilisation de nouveaux outils et méthodes pour les vérifications comptables des sociétés d'État	Toutes les sociétés d'État d'ici la fin de 2003–2004
Temps requis pour la quatrième série d'examens spéciaux	Réduction de 15 à 25 p. 100 d'ici 2005–2006
Temps requis pour la vérification comptable	Réduction de 15 p. 100 d'ici la fin de 2004–2005

4. Améliorer notre milieu de travail

Nous devons pouvoir attirer et garder des vérificateurs très compétents, qui possèdent les connaissances et les compétences dont nous avons besoin pour remplir notre mandat. Dans ce domaine, la concurrence est de plus en plus vive. Si nous ne disposions pas de suffisamment d'employés bien formés et motivés, nous ne pourrions pas livrer le nombre prévu de produits de vérification de grande qualité. La demande sur le marché est élevée et peut entraîner un plus grand roulement de personnel.

Améliorer la qualité de notre milieu de travail. Nous continuerons d'améliorer la qualité de notre milieu de travail, car nos ressources humaines constituent l'essence même de l'efficacité de nos réalisations. En 2002–2003, nous avons mené un sondage sur la satisfaction des employés qui nous a permis de déterminer des aspects à améliorer. En 2003–2004, nous examinerons les recommandations de changement faites par un comité d'employés et nous ferons les interventions nécessaires.

Délégation accrue aux employés à tous les niveaux. Nous voulons offrir à tous les employés des tâches plus stimulantes et intéressantes et améliorer le maintien en poste, en particulier dans le groupe des professionnels de la vérification.

Promouvoir un milieu de travail plus bilingue. Nous prévoyons accroître le niveau de bilinguisme dans le Bureau au moyen du recrutement, de la formation linguistique et d'autres initiatives. Notre priorité est d'améliorer la capacité linguistique de nos gestionnaires. Notre objectif est d'obtenir une hausse marquée du bilinguisme d'ici 2005.

Nos principales mesures du rendement sont les suivantes :

Indicateur	Cible
Satisfaction des employés	Plus grande satisfaction des employés lors du sondage auprès des employés de 2004–2005
Niveau de bilinguisme	Amélioration marquée d'ici 2005

5. Devenir plus efficients

Nos politiques et pratiques s'harmonisent avec notre vision et nos valeurs; nos processus sont économiques, efficients et souples. Notre objectif consiste à élaborer et à mettre en œuvre de meilleurs systèmes de planification opérationnelle et de gestion de projet et, en

particulier, d'affectation et de réaffectation des ressources. De telles pratiques administratives plus efficientes produiront des vérifications mieux planifiées et gérées et amélioreront l'efficacité et l'incidence de nos travaux. Nous espérons que tous nos nouveaux systèmes, outils et pratiques seront pleinement opérationnels en 2003-2004.

Stratégie de développement durable. Nous entrons dans la troisième année de notre deuxième stratégie de développement durable qui a été déposée au Parlement en décembre 2000. Nous avons reproduit en détail les objectifs de notre stratégie, notre plan d'action et nos indicateurs dans le chapitre 35 de notre rapport de décembre 2000. Une nouvelle stratégie de trois ans sera déposée en 2003-2004.

Fonction de contrôleur. Dans le cadre de notre engagement continu à l'égard de l'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur du gouvernement, nous effectuerons une évaluation de la capacité de cette fonction en 2003-2004. Cette évaluation nous permettra de recenser les secteurs où nous pouvons améliorer notre fonction de contrôleur et nos pratiques de gestion. Nous communiquerons les résultats dans notre rapport sur le rendement de 2003-2004.

Partenaires principaux et liens

Nous travaillons en collaboration avec le gouvernement fédéral et les administrations territoriales. Nous collaborons avec les ministères et organismes fédéraux et les sociétés d'État à une vaste gamme de questions et d'initiatives visant à améliorer la reddition de comptes et la gestion du secteur public.

Dans les trois territoires, nous travaillons de concert avec les fonctionnaires des administrations territoriales et la direction des sociétés territoriales en vue de cerner les questions d'intérêt mutuel, d'améliorer les systèmes et les processus et de promouvoir une meilleure reddition de comptes au public.

Nous travaillons de concert avec les vérificateurs législatifs. Nous participons aux travaux et aux événements d'organisations internationales qui ont des répercussions sur nos travaux de vérification législative. Ce faisant, nous faisons la promotion de directives appropriées, nous communiquons les pratiques exemplaires et les nouveaux projets clés, nous entretenons des relations avec d'autres vérificateurs législatifs et, dans certaines circonstances, nous aidons d'autres gouvernements et organisations.

Nous participons aux activités de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI), une organisation professionnelle qui regroupe environ 180 bureaux de vérification nationaux dans le monde. Le Bureau contribue aux travaux de l'INTOSAI en participant à un certain nombre d'activités de ses commissions et groupes de travail. Ce sont notamment la Commission pour le contrôle informatique, la Commission de la dette publique, la Sous-commission de la Commission des normes de contrôle dont les travaux portent sur l'indépendance des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) et le Groupe de travail pour le contrôle environnemental.

La commissaire à l'environnement et au développement durable préside depuis l'automne 2001 le Groupe de travail pour le contrôle environnemental de l'INTOSAI à titre de déléguée de la vérificatrice générale. Le Groupe aide les bureaux de vérification d'autres pays à mieux comprendre les questions liées à la vérification environnementale en élaborant des directives, des méthodes et des programmes de formation. Nous encourageons aussi les contrôles conjoints et facilitons l'échange d'information et d'expertise.

Nous présidons également la Sous-commission pour l'indépendance des ISC. Notre objectif consiste à définir de façon plus précise ce que devrait être l'indépendance de tout bureau de vérification national et à soumettre les résultats de nos travaux au congrès mondial des institutions supérieures de contrôle des finances publiques.

La vérificatrice générale participe chaque année aux séances que tient un groupe de travail informel des vérificateurs généraux des pays du G7 et d'autres pays choisis pour discuter de plans et de questions stratégiques d'intérêt commun.

Nous prenons aussi une part active dans la formation des vérificateurs législatifs des pays en développement. Nous offrons chaque année, conjointement avec la CCAF-FCVI Inc. (auparavant la Fondation canadienne pour la vérification intégrée) et l'Agence canadienne de développement international, un programme de formation de neuf mois à l'intention de vérificateurs des pays en développement.

Priorités du programme international	
Renforcer notre pratique de vérification par la mise en commun des leçons tirées par d'autres institutions supérieures de contrôle	2003-2004 et années à venir
Effectuer la quatrième enquête sur la vérification environnementale et en présenter les résultats au congrès mondial	2003-2004
Effectuer une enquête sur les caractéristiques d'un bureau de vérification national indépendant et en présenter les résultats au congrès mondial	2003-2004
En collaboration avec la CCAF-FCVI Inc., élaborer une stratégie pour améliorer le programme d'aide aux bureaux de vérification	2003-2004

Le Bureau est membre du Conseil canadien des vérificateurs législatifs, qui comprend les dix vérificateurs généraux provinciaux et le vérificateur général fédéral. Le Conseil a pour mandat :

- de faciliter l'échange d'information et de faire connaître les expériences sur des questions d'intérêt mutuel;
- d'appuyer l'élaboration de méthodes et de pratiques de vérification et le perfectionnement;
- d'améliorer la qualité et le rendement de la vérification législative au Canada.

Nous participons présentement à un certain nombre d'activités de ses comités et groupes de travail. Ce sont notamment le Groupe chargé des questions stratégiques, le Groupe d'étude sur la communication et la vérification de l'information sur le rendement, et le Groupe d'étude sur les indicateurs de santé.

Nous travaillons en collaboration avec des organismes professionnels. Un certain nombre de nos employés participent aux travaux d'organismes nationaux et internationaux de normalisation et à ceux d'autres organisations professionnelles qui font la promotion de la vérification législative. En outre, la vérificatrice générale est membre du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, organisme qui élabore les normes comptables pour le secteur public. D'autres employés du Bureau sont membres de divers comités de l'Institut, par exemple le Conseil des normes de certification et le Conseil sur les nouveaux services de certification. Certains de nos employés font aussi partie d'organismes de normalisation oeuvrant dans les domaines de la gestion environnementale, de la vérification et de l'évaluation du rendement.

Nos employés sont aussi très actifs au sein de nombreuses autres organisations professionnelles qui contribuent à l'amélioration de la vérification législative, notamment la Société canadienne d'évaluation, la CCAF-FCVI Inc., l'Institut de la gestion financière et l'Institute of Internal Auditors. Nous participons aussi aux travaux d'organismes internationaux, y compris le Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies.

Section V - Organisation

Responsabilisation et secteur d'activité

La vérificatrice générale rend des comptes au Parlement et non au gouvernement en place.

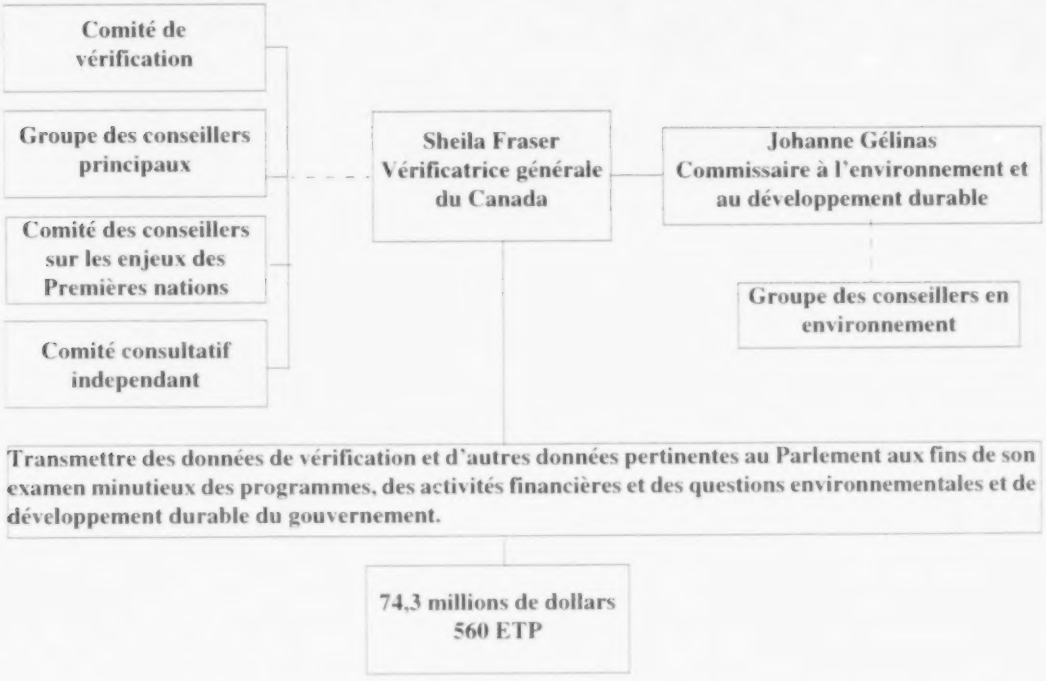

Le Bureau a un Conseil de direction qui assume la responsabilité de l'orientation professionnelle et administrative. Il établit les politiques et supervise tous les aspects de la gestion et des activités du Bureau. Il est composé de la vérificatrice générale, de la commissaire à l'environnement et au développement durable, et de neuf vérificateurs généraux adjoints. L'organigramme du Bureau est disponible sur notre site Web.

Le Comité de vérification surveille les aspects clés des contrôles de la qualité et des contrôles internes du Bureau. Il est composé de vérificateurs principaux du Bureau et est présidé par un vérificateur principal du secteur privé.

Le Groupe des conseillers principaux, le Comité des conseillers sur les enjeux des Premières nations et le Comité consultatif indépendant sont des comités de conseillers externes de la vérificatrice générale. Les membres du Groupe des conseillers principaux représentent les principales parties intéressées avec lesquelles le Bureau se trouve en rapport, par exemple le gouvernement, les entreprises, les milieux comptables et universitaires et d'autres parties. Le Groupe est chargé de fournir des avis stratégiques sur

les travaux du Bureau. Le Comité des conseillers sur les enjeux des Premières nations comprend des chefs autochtones et non autochtones. Il aide la vérificatrice générale à cibler les questions d'importance pour les Autochtones du Canada et leurs communautés. Le Comité consultatif indépendant, qui est composé de comptables chevronnés, donne des avis à la vérificatrice générale sur ses vérifications comptables des états financiers du gouvernement du Canada, des sociétés d'État et d'autres entités du secteur public. Il aide également la vérificatrice générale à surveiller les faits nouveaux dans les domaines de la comptabilité et de la vérification et à examiner leur incidence sur les travaux du Bureau.

La commissaire à l'environnement et au développement durable surveille la performance du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable et fait rapport à ce sujet à la Chambre des communes, au nom de la vérificatrice générale. Le Groupe des conseillers en environnement, qui est composé de représentants de groupes environnementaux, de l'industrie et du secteur universitaire, conseille la commissaire en ce qui concerne ses travaux et les faits nouveaux dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Dépenses prévues

Le coût net du Programme du Bureau en 2003-2004 est de 74,3 millions de dollars. Il s'agit d'une baisse de 7 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, qui est en grande partie attribuable à l'ajout en 2002-2003 du projet de réaménagement des locaux et au report d'une somme de 2,4 millions de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses de 2002-2003*. Comme l'indique le Tableau 1 ci-dessous, les dépenses prévues pour 2004-2005 et 2005-2006 ne comprennent pas une demande d'augmentation permanente de 8 millions de dollars. Cette demande a été présentée au Conseil du Trésor en juillet 2001. Elle a été approuvée pour les exercices 2002-2003 et 2003-2004. Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé ce financement sous réserve que le Secrétariat du Conseil du Trésor mette en œuvre un processus d'établissement des besoins futurs du Bureau en collaboration avec ce dernier.

Tableau 1 Dépenses prévues **(en millions de dollars)**	Prévisions des dépenses 2002-2003	**Dépenses prévues 2003-2004**	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Vérification législative			Exclut la hausse de financement permanente demandée	
Budget principal des dépenses	65,6	**66,5**	58,5	58,5
Financement spécial : projet de réaménagement des locaux	3,0	-	-	-
Total du Budget principal des dépenses	68,6	**66,5**	58,5	58,5
Budget supplémentaire des dépenses et autres ajustements[1]	4,5	-	-	-
Dépenses nettes prévues	73,1	**66,5**	58,5	58,5
Moins : Recettes non disponibles	(0,8)	**(0,8)**	(0,8)	(0,8)
Plus : Coût des services reçus sans frais	9,0	**8,6**	7,4	7,3
Coût net du Programme	81,3	**74,3**	65,1	65,0
Équivalents temps plein (ETP)	565	**560**	560	560

[1] Du total de 4,5 millions de dollars, 1,3 millions de dollars sont sous réserve de l'approbation du Parlement.

On trouvera également une ventilation plus détaillée de nos dépenses prévues par composante de la vérification législative.

Tableau 1 Dépenses prévues **(en millions de dollars)**	Prévisions des dépenses 2002-2003	**Dépenses prévues 2003-2004**	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Vérification législative			Exclut la hausse de financement permanente demandée	
Budget principal des dépenses	65.6	**66.5**	58.5	58.5
Financement spécial : projet de réaménagement des locaux	3.0	-	-	-
Total du Budget principal des dépenses	68.6	**66.5**	58.5	58.5
Budget supplémentaire des dépenses et autres ajustements[1]	4.5	-	-	-
Dépenses nettes prévues	73.1	**66.5**	58.5	58.5
Moins : Recettes non disponibles	(0.8)	**(0.8)**	(0.8)	(0.8)
Plus : Coût des services reçus sans frais	9.0	**8.6**	7.4	7.3
Coût net du Programme	81.3	**74.3**	65.1	65.0
Équivalents temps plein (ETP)	565	**560**	560	560

[1] Du total de 4,5 millions de dollars, 1,3 millions de dollars sont sous réserve de l'approbation du Parlement.

On trouvera également une ventilation plus détaillée de nos dépenses prévues par composante de la vérification législative.

Section VI - Annexes

Annexe 1 : Sommaire des paiements de transfert

Annexe 1 : Sommaire des paiements de transfert (en millions de dollars)				
	Prévisions des dépenses 2002-2003	**Dépenses prévues 2003-2004**	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Autres paiements de transfert				
Contribution à la CCAF-FCVI Inc. (auparavant la Fondation canadienne pour la vérification intégrée)	0,4	**0,4**	0,4	0,4
Total des paiements de transfert	0,4	**0,4**	0,4	0,4

Annexe 2 : Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles

Annexe 2 : Source des recettes disponibles[1] et des recettes non disponibles (en millions de dollars)				
	Prévisions des recettes 2002-2003	**Recettes prévues 2003-2004**	Recettes prévues 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006
Charges (recouvrement des coûts) au titre des vérifications[2]	0,8	**0,8**	0,8	0,8
Total des recettes non disponibles	0,8	**0,8**	0,8	0,8

[1] Pas de source de recettes disponibles.

[2] Le Bureau recouvre les coûts des vérifications de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Ces fonds ne sont pas utilisés par le Bureau mais sont crédités au Trésor en tant que recettes non disponibles.

Annexe 3 : Coût net du Programme pour 2003-2004

Annexe 3 : Coût net du Programme pour 2003-2004 (en millions de dollars)		
	Vérification législative	**Total**
Dépenses nettes prévues	66,5	**66,5**
Moins : Recettes non disponibles[1]	(0,8)	**(0,8)**
Plus : Services reçus sans frais[2]	8,6	**8,6**
Coût net du Programme pour 2003-2004	74,3	**74,3**

[1]Le Bureau reçoit également des honoraires pour un petit nombre de vérifications. Les honoraires les plus importants sont reçus de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Ces fonds ne sont pas utilisés par le Bureau mais sont crédités au Trésor en tant que recettes non disponibles.

[2]Outre les dépenses budgétaires pour 2003-2004, d'autres coûts sont associés au fonctionnement du Bureau. Ces coûts, même s'ils ne sont pas payés directement par le Bureau, représentent des services fournis sans frais par d'autres ministères. Il s'agit des coûts suivants :

- Locaux (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada) 5,5
- Contributions aux régimes d'assurance des employés (Conseil du Trésor) 3,1

8,6

Annexe 4 : Chaine des résultats

Annexe 4 : Chaîne des résultats

Résultats finaux (à long terme)

Nous contribuons à l'amélioration de la gestion des programmes gouvernementaux et de la reddition de comptes au Parlement et au public.

- Le public a confiance dans les institutions gouvernementales.
- Une bonne gouvernance et un gouvernement responsable.
- Il y a progrès vers le développement durable.
- Les programmes sont efficaces et efficients.
- Les ministères rendent compte au Parlement de leur rendement en présentant de l'information financière et non financière crédible.

Résultats intermédiaires (à moyen terme)

Les vérifications et les études sont pertinentes et permettent de mieux informer le Parlement, notre client.

- Les parlementaires tiennent compte de l'obligation de rendre compte, de l'optimisation des ressources, de la conformité aux autorisations et des incidences sur l'environnement et le développement durable dans leurs activités législatives et de surveillance.
- Les comités parlementaires appuient les recommandations du Bureau.
- Le Parlement reflète adéquatement les messages voulus dans les débats.

Les vérifications et les études sont pertinentes pour les ministères et les organismes fédéraux et les sociétés d'État fédérales, qui sont nos parties intéressées.

- Les organisations que nous vérifions mettent en œuvre nos recommandations et adoptent les meilleures pratiques.
- Les organisations que nous vérifions intègrent les considérations environnementales et de développement durable à la prise de décisions.
- Les organisations que nous vérifions se conforment aux autorisations et aux normes de présentation des rapports financiers.
- Notre présence a un effet dissuasif.
- Les organisations que nous vérifions font ressortir adéquatement les messages voulus dans leurs réponses à nos recommandations.

Les vérifications et les études permettent de mieux informer les médias et le public.

- Le public et les médias font ressortir adéquatement les messages voulus.

Résultats immédiats (à court terme)

Le Bureau continue à bénéficier d'un appui qui l'aide à assumer son rôle et à faire son travail.

- Les clients et les parties intéressées trouvent l'information et le processus de vérification utiles.
- Les organisations vérifiées acceptent les constatations et les recommandations.
- Les vérifications comptables et les vérifications de l'optimisation des ressources augmentent la confiance qu'accordent la haute direction, les conseils d'administration et les parlementaires aux systèmes et à l'information.

Les clients et les parties intéressées ont un rôle dans le processus de vérification.

- Les effets non voulus sont minimisés.
- Les comités parlementaires tiennent des audiences ou des séances d'information sur les questions signalées.
- La direction, les comités de vérification et les conseils d'administration s'efforcent de comprendre nos rapports de vérification et font le suivi des questions signalées.

Extrants (nos produits)

- Vérifications, opinions, information et avis fournis conformément aux normes professionnelles et au cadre de gestion de la qualité.
- Les ressources humaines et financières sont gérées judicieusement.

Vérifications de l'optimisation des ressources	Vérifications comptables des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres organisations	Vérification comptable des états financiers sommaires du gouvernement du Canada	Vérifications des activités liées à l'environnement et au développement durable	Examens spéciaux de sociétés d'État	Évaluations des rapports sur le rendement des Agences	Audiences et séances d'information du Parlement

Activités (ce que nous réalisons)

Vérifications de l'optimisation des ressources	Vérifications comptables des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres organisations	Vérification comptable des états financiers sommaires du gouvernement du Canada	Surveillance des activités liées à l'environnement et au développement durable	Examens spéciaux des sociétés d'État	Évaluations des rapports sur le rendement des Agences	Témoignages aux audiences de comités parlementaires

Intrants (nos ressources)

Coût total de nos activités : 74,3 millions de dollars (y compris 560 équivalents temps plein)

Renvois à des sites Web

Pour ne pas rallonger indûment le rapport, nous ne présentons que les aspects essentiels de notre rendement. Vous trouverez sur notre site Web d'autres informations ou d'autres liens Web avec de l'information qui pourraient vous intéresser.

Bureau du vérificateur général du Canada

Bureau du vérificateur général	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/oag-bvg.nsf/html/menuf.html
Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/00agbio_f.html
Commissaire à l'environnement et au développement durable	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/oag-bvg.nsf/html/environnement.html
La commissaire, Johanne Gélinas	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/cesd_cedd.nsf/html/menu1_f.html#commissaire
Rapports et publications du BVG	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/99menu5f.html
Rapports de vérification interne	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/02int_f.html
Publications et ressources de la commissaire à l'environnement et au développement durable	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/cesd_cedd.nsf/html/menu3_f.html
Loi sur la gestion des finances publiques	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/97abf.html
Loi sur le vérificateur général	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/97aaf.html
Organigramme du BVG	http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/99menu3f.html/$file/orgchart_f.pdf

Gouvernement du Canada

Parlement	http://www.parl.gc.ca/common/index.asp?Language=F
Comité permanent des comptes publics	http://www.parl.gc.ca/infocom/CommitteeMain.asp?Language=F&CommitteeID=157&Joint=0
Comité permanent de l'environnement et du développement durable	http://www.parl.gc.ca/infocom/CommitteeMain.asp?Language=F&CommitteeID=142&Joint=0
Comité permanent des finances nationales	http://www.parl.gc.ca/common/Committee_SenHome.asp?Language=F&Parl=37&Ses=2&comm_id=13
Secrétariat du Conseil du Trésor	http://www.tbs-sct.gc.ca/home_f.html
Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes – Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada	http://www.tbs-sct.gc.ca/res_can/rc_f.html

Stratégie d'information financière	http://www.tbs-sct.gc.ca/fin/FIS-SIF/FIS-SIF_f.html
Organismes professionnels	
Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI)	http://www.intosai.org/1_defauf.html
INTOSAI - Groupe de travail pour le contrôle environnemental	http://www.environmental-auditing.org
Conseil canadien des vérificateurs législatifs	http://www.ccola.ca/french/ccola_home.htm
Institut Canadien des Comptables Agréés	http://www.cica.ca/index.cfm/ci_id/1/la_id/2.htm
CCAF-FCVI Inc.	http://www.ccaf-fcvi.com/french
Institut de la gestion financière du Canada	http://www.fmi.ca/index_f.html
International Federation of Accountants	http://www.ifac.org
Institute of Internal Auditors	http://www.theiia.org
Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies	http://www.unsystem.org/auditors/fr/external-fr.htm
Société canadienne d'evaluation	http://www.evaluationcanada.ca/site.cgi?section=1&ssection=1&_lang=fr